

ASTICOU ASTICOU  
ASTICOU ASTICOU  
ASTICOU ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU  
ASTICOU



CAHIERS Nos 10 - 11

MARS 1973

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE  
L'OUEST DU QUÉBEC  
C.P. 7, Hull (Québec)

La Société historique de l'ouest du Québec publie depuis juin 1968 un cahier périodique, intitulé ASTICOU, premier toponyme de la ville de Hull, consigné par Champlain dans le récit de son premier voyage aux Chaudières le 13 juin 1613. *Asticou* est en effet un mot algonquin qui veut dire « chaudière ».

*Administrateur* : M. Rolland Fuoco, 39, rue St-Cyr, Hull, tél. 771-4796.

*Rédacteur en chef* : M. Pierre-Louis Lapointe, président de la SHOQ, 3, rue Mgr Forbes, Pte-Gatineau, tél. 771-4795.

---

### SOMMAIRE

|  |    |
|--|----|
| Un mot du président .....  | 3  |
| La presse québécoise d'expression française à l'heure de<br>la Confédération ..... Pierre Louis Lapointe ..... | 4  |
| I—Le journalisme ... De l'idéal au plagiat .....   | 5  |
| II—L'entreprise de presse ... Une opération marginale .....  | 21 |
| III—La presse ... et les idéologies .....  | 32 |
| IV—La publicité .....  | 40 |
| V—Le régime postal (1855-1867) .....   | 43 |
| Les journaux de Hull: Des origines à 1955 ..... Edgar Boutet .....   | 45 |
| M. Joseph Jolicoeur ... nous raconte sa vie .....  | 71 |

---

*Photo-couverture* : Cette photographie représente l'imprimerie Gauvin, reconstruite après le grand feu de Hull, en 1901.

# LA PRESSE QUÉBÉCOISE ET HULLOISE D'EXPRESSION FRANCAISE

## UN MOT DU PRÉSIDENT

Le jeudi 7 décembre 1972, *Le Progrès de Hull* paraissait pour la dernière fois. En effet, M. Joseph Jolicoeur, un des co-fondateurs de cet hebdomadaire, annonçait la disparition du *Progrès*. C'est là une perte irremplaçable pour la région de Hull.

C'est en l'honneur de M. Joseph Jolicoeur, de M. Edgar Boutet et de tous ces autres valeureux représentants du journalisme québécois d'expression française, que nous avons préparé ce numéro spécial de la revue *Asticou*.

Dans ce numéro, nous dressons un portrait du journalisme québécois d'expression française à l'heure de la Confédération. Cette description générale est suivie d'un historique de la presse régionale, rédigé par feu Edgar Boutet, rédacteur au *Progrès de Hull* de 1945 à 1971. Un dernier article, racontant la vie et la carrière de M. Joseph Jolicoeur, montre combien se ressemblent les époques. Des traditions, des mentalités et des techniques lient de près le journalisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à celui de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Nous espérons que ce numéro de notre revue sera apprécié par chacun d'entre vous, malgré les nombreux retards apportés à sa parution.

Trop accaparé par ses nombreuses occupations, M. Jean-Claude Boulton a finalement remis sa démission comme rédacteur de la revue. D'accord avec le Conseil de la *S.H.O.Q.*, nous avons pris en main l'administration de la revue et avons complété la préparation de ce numéro, qui saura, nous l'espérons, malgré ses imperfections, vous donner quelques heures de lecture intéressante.

Pierre Louis Lapointe  
Président, *S.H.O.Q.*

# LA PRESSE QUÉBÉCOISE D'EXPRESSION FRANÇAISE À L'HEURE DE LA CONFÉDÉRATION

par Pierre Louis Lapointe

## INTRODUCTION

Cette étude se veut une introduction aux problèmes que rencontraient les journalistes québécois d'expression française, à l'heure de la Confédération. C'est une recherche limitée, qui se contente de synthétiser des renseignements glanés chez les journalistes qui ont vécu cette période de notre histoire. Nous confrontons l'idéal qu'ils visent, aux réalités qu'ils vivent.

Nous commençons par voir les conditions de travail, la formation et la position qu'occupe le journaliste dans l'entreprise de presse de l'époque. Nous y retrouvons la mentalité des lecteurs; la langue, le style et le ton des écrits; ainsi que le plagiat et la falsification qui sont inséparables de ce journalisme.

Par la suite, nous essayons de mettre en lumière le caractère marginal de ce type d'entreprise. Ce faisant, nous passons en revue les installations matérielles, et le personnel de l'entreprise. Nous décrivons les problèmes de tirage, de vente et de distribution que rencontrent les entreprises de presse de cette époque.

Enfin, nous étudions le problème de la liberté d'expression tel qu'il se présente aux journaux de cette période. Nous passons en revue les moyens mis en œuvre pour réduire au silence la presse, « rouge ». Nous étudions la persécution dont est victime cette presse. Nous tentons de montrer l'importance du patronage comme outil privilégié de la censure.

Nous terminons par la présentation de deux problèmes très précis: la publicité que doit subir le lecteur et le régime postal que doit subir le journal. Ces problèmes seront d'un intérêt certain pour ceux qui s'intéressent de plus près à l'histoire de la presse au Québec.

## I — Le journalisme québécois d'expression française, à l'heure de la Confédération: De l'idéal au plagiat

### a) L'idéal :

L'idéal que se fixent les journalistes est très exigeant. On y voit une forme de « sacerdoce <sup>1</sup> ». Arthur Buies nous parle de cette « vaste » carrière qui « n'est faite que pour des apôtres et qui a la plus haute des missions à remplir <sup>2</sup> ». Pour cet homme de lettres « la pensée est une religion et le style est un culte <sup>3</sup> ». Le journaliste se doit de guider « le vaisseau de la nation... entouré d'écueils <sup>4</sup> ». Les journaux doivent, « comme des phares brillants... indiquer la route, signaler les brisants <sup>5</sup> ». Ils doivent développer davantage le goût de la lecture parmi le peuple <sup>6</sup>.

Ils doivent combler « l'avidité de connaître <sup>7</sup> ». Ils doivent mettre au niveau de tous, les arts, l'agriculture, la science, l'éducation, la religion et la vie <sup>8</sup>. Napoléon Legendre donne au journaliste le beau rôle:

« Allez, et voici votre beau rôle, allez à toutes les portes; du pauvre au riche, de l'ignorant au savant, du serviteur au maître. Dites à ceux-ci qu'ils craignent, à ceux-là qu'ils espèrent, à tous qu'ils s'aiment et s'entraident <sup>9</sup>. »

Il insiste pour que celui-ci seconde « l'œuvre moralisatrice » du prêtre <sup>10</sup>. Il n'aime pas ces « chicanes politiques » qui occupent trop d'espace dans la presse <sup>11</sup>.

Les journalistes se donnent tous une mission politique. Les journaux « rouges » se donnent comme défenseurs du libéralisme, du système républicain, des États-Unis et du progrès <sup>12</sup>. Les journaux « bleus » se

<sup>1</sup> Napoléon Legendre, « Chronique de Québec », dans *Le Courrier du Canada*, 3 août 1870, p. 2; Evariste Gélinas (Carle Tom) *La Minerve*, 22 janvier 1867, p. 2.

<sup>2</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française... », dans *Conférence*, Québec, Darveau, 1875, p. 5.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>4</sup> *Le Canadien*, 31 décembre 1866, p. 2.

<sup>5</sup> *Loc. cit.*

<sup>6</sup> *Le Canadien*, 19 décembre 1866, p. 2.

<sup>7</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française... », dans *Conférence*, Québec, Darveau, p. 5.

<sup>8</sup> Napoléon Legendre, « Chronique de Québec », dans *Le Courrier du Canada*, 3 août 1870, p. 2.

<sup>9</sup> Napoléon Legendre, « Chronique de Québec », dans *Le Courrier du Canada*, 3 août 1870, p. 2.

<sup>10</sup> *Loc. cit.*

<sup>11</sup> *Loc. cit.*

font le devoir de pourchasser jusque dans leurs derniers retranchements les impiés et les révolutionnaires<sup>13</sup>. Ils rattachent *Le Pays*, par exemple, à la libre-pensée et à l'incroyance<sup>14</sup>. La presse réalise pleinement sa mission politique et religieuse. Peut-être trop. Arthur Buies remarque avec à propos que « tout journaliste est un soldat et doit porter un drapeau; mais un soldat n'est pas un boucher<sup>15</sup> ». Il est évident que le caractère polémique de la presse québécoise est beaucoup trop accentué à cette époque, quoiqu'en dise un P. B. Waite<sup>16</sup>. Il y a loin de l'idéal à la réalité.

b) *La réalité* :

Le rôle du journaliste québécois d'expression française se trouve terriblement dévalorisé par rapport à l'idéal qu'il s'en fait. Ses conditions de travail, sa préparation ainsi que la mentalité qui prévaut dans le milieu, déprécient le rôle que celui-ci joue en réalité. Ces conditions de vie de la presse québécoise, en font une presse artisanale et plagiaire.

(1) LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU JOURNALISTE

Les conditions de travail du journaliste laissent beaucoup à désirer. Il fait presque toujours parti d'une équipe de rédaction dont le personnel est insuffisant. Le personnel se compose le plus souvent de « trois ou quatre personnes servies par sept ou huit imprimeurs<sup>17</sup> ». Une seule de ces personnes s'occupe de la rédaction comme telle<sup>18</sup>. *La Minerve*, journal très important pour l'époque, n'a que deux rédacteurs<sup>19</sup>. Léon Provancher, fondateur du *Naturaliste Canadien* nous dit que « la plupart de nos journaux en Canada n'ont qu'un seul rédacteur, avec un assistant pour la correction des épreuves, les traductions et les petites nouvelles<sup>20</sup> ». Même après de vastes efforts de renouveau, « la rédaction du *Pays* n'est pas légionnaire (sic), Messrs Achintre et Peter Macdonell, seuls, y sont attachés, Mr. Charles O. Perrault est co-éditeur du journal, Mr. Maire s'emploie à la traduction des dépêches, à la rédaction des nouvelles locales etc. etc.<sup>21</sup> ».

<sup>12</sup> *Le Pays*, 27 avril 1871, p. 2.

<sup>13</sup> *Le Courrier du Canada*, 22 juin 1866, p. 2.

<sup>14</sup> *La Minerve*, 10 novembre 1870, p. 2; 15 novembre 1870, p. 2; 19 novembre 1870, p. 2.

<sup>15</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française... », dans *Conférences*, Québec, Darveau, 1875, p. 8.

<sup>16</sup> P. B. Waite, *The Life and Times of Confederation, 1864-1867*, Toronto, University of Toronto Press, 1962, p. 5.

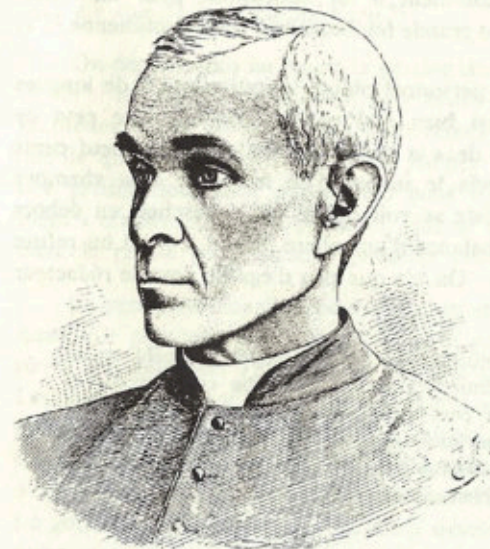
<sup>17</sup> *La Minerve*, 19 septembre 1877, p. 2.

<sup>18</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>19</sup> *Le Pays*, 21 mai 1867, p. 2.

<sup>20</sup> Léon Provancher, *Le Naturaliste Canadien*, juillet 1873, p. 203ss.

<sup>21</sup> *Le Pays*, 16 novembre 1870, p. 2.



Gravure de E. J. Massicotte - Archives publiques du Canada

LÉON PROVANCHER (1820-1892)

Ce prêtre, grand naturaliste, fait ses études au Collège de Nicolet. Il fonde *Le Naturaliste Canadien* (1868) et *La Semaine Religieuse de Québec*.

Une des principales critiques formulées par les contemporains a trait à la dispersion auquel est acculé le rédacteur québécois, qui doit, seul, s'intéresser à « une foule de sujets différents <sup>22</sup> ». On veut que les journaux se spécialisent <sup>23</sup>. À ce propos, Napoléon Legendre est très explicite:

« Dans les grands établissements où la rédaction compte un personnel de plusieurs membres compétents, chacun a sa spécialité et s'occupe d'une branche particulière. Le journal peut alors embrasser un grand nombre de sujets et les traiter convenablement <sup>24</sup>. »

Léon Provancher explique comment il est impossible, pour un rédacteur seul, de « bien remplir une grande feuille, même semi-quotidienne <sup>25</sup> ».

Même si le manque de personnel oblige le journaliste à de longues heures de travail, celui-ci est bien mal payé. Le journaliste peut ce compter chanceux s'il reçoit de « la caisse éditoriale huit ou neuf cents piastres par an — à peu près le salaire d'un messenger à la chambre d'Assemblée <sup>26</sup> ». Le journaliste se voit obligé de « chercher, en dehors et dans d'autres travaux, la balance d'un salaire que le journal lui refuse ou ne peut pas lui payer <sup>27</sup> ». On n'a que peu d'égards pour le rédacteur d'un journal:

« Le grand chef de l'établissement, l'homme important, celui qu'on paye le mieux, c'est l'administrateur de la partie commerciale et financière; et celui-là n'a peut-être qu'un rival, c'est le solliciteur de jobs et d'annonces que les anglais appellent, je crois « Canvaser ». Le rédacteur n'est absolument rien, comparé à ce personnage, et son article n'est véritablement qu'un accessoire, qu'un hors-d'œuvre dans le journal <sup>28</sup>. »

Cette description du traitement et du rôle du rédacteur frappe juste. Se référant à *La Revue Canadienne*, *La Minerve* confirme ce jugement de façon indirecte. Elle avoue qu'il « eut paru incroyable il y a dix ans (qu'une revue) paie ses rédacteurs et collaborateurs <sup>29</sup> ». Il apparaît clairement que le salaire du journaliste est insuffisant, même s'il tend

<sup>22</sup> *La Minerve*, 19 septembre 1877, p. 2.

<sup>23</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>24</sup> *Loc. cit.*

<sup>25</sup> Léon Provancher, *Le Naturaliste Canadien*, juillet 1873, p. 203ss.

<sup>26</sup> *La Minerve*, 22 janvier 1867, p. 2. Pour ce qui est du pseudonyme d'Evariste Gélinas, se référer à *l'Ordre*, du 20 mars 1867, p. 2; du 3 avril 1867, p. 1; du 15 mai 1867, p. 1. Carle Tom y est démasqué par Joseph Tassé.

<sup>27</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>28</sup> *Loc. cit.*

<sup>29</sup> *La Minerve*, 23 janvier 1867, p. 2. C'est Evariste Gélinas qui rédige ce commentaire. *La Revue Canadienne*, en effet, peut se permettre de payer de petits cachets à ses rédacteurs.

à s'améliorer. La vénalité de la presse et des journalistes est un des résultats de cette situation. Mais celle-ci influence également la qualité du journalisme.

## (2) LA MENTALITÉ DES LECTEURS:

Il arrive que l'ignorance de la population soit cultivée par la presse québécoise <sup>30</sup>. *L'Ordre* publie une attaque virulente d'un certain « Rusticus Rusticulus » au sujet de « *La médecine en Canada* ». Celui-ci vise les charlatans du *Nouveau-Monde*, qui exploitent « la bonne foi et la crédulité » des lecteurs en insinuant « que le premier vacher en sait tout autant » que le meilleur médecin <sup>31</sup>.

On déplore plus au moins la passion du public pour les « feuilletons » et les « romans exotiques <sup>32</sup> ». *La Minerve* reprend la diffusion d'un feuilleton « pour satisfaire aux nombreuses plaintes qui nous sont faites depuis que nous avons cessé d'en publier <sup>33</sup> ». Le public semble avoir une prédilection toute particulière pour les « Faits divers » qui constituent « d'ailleurs la seule partie du journal qui se lise <sup>34</sup> ». C'est précisément la raison pour laquelle plusieurs petites annonces y sont glissées.

La presse est unanime pour critiquer amèrement le peu d'encouragement que reçoivent les journaux <sup>35</sup>. Les gens ont très peu le « goût de payer régulièrement l'abonnement au journal auquel ils souscrivent <sup>36</sup> ». Les journalistes sont unanimes à déplorer « l'insouciance qui règne dans nos campagnes pour la lecture des journaux <sup>37</sup> ». On attribue cette insouciance, cette « oisiveté » et cette « ignorance crasse <sup>38</sup> » au « manque d'écoles intermédiaires entre l'instruction élémentaire et les collèges <sup>39</sup> ». Le goût de la lecture n'est « pas assez développé parmi la population des campagnes » nous dit *Le Canadien* <sup>40</sup>.

## (3) LA FORMATION DU JOURNALISTE

Le journaliste est rarement instruit. Arthur Buies déplore amèrement cet état de choses. Il soutient que le rédacteur doit avoir « une instruc-

<sup>30</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française... », dans *Conférences*, Québec, Darveau, 1875, p. 16.

<sup>31</sup> *L'Ordre*, 23 juillet 1870, pp. 1 et 2.

<sup>32</sup> *La Minerve*, 22 janvier 1867, p. 2.

<sup>33</sup> *La Minerve*, 1<sup>er</sup> février 1867, p. 2.

<sup>34</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>35</sup> *La Minerve*, 19 septembre 1877, p. 2.

<sup>36</sup> *Le Canadien*, 19 décembre 1866, p. 2.

<sup>37</sup> *La Minerve*, 19 septembre 1877, p. 2.

<sup>38</sup> *La Minerve*, 22 janvier 1867, p. 2.

<sup>39</sup> *La Minerve*, 19 septembre 1877, p. 2.

<sup>40</sup> *Le Canadien*, 19 décembre 1866, p. 2.

tion sérieuse et variée <sup>41</sup> ». Il se scandalise à ce que « le premier galoupiat venu, qui n'a ni usages, ni éducation, ni étude, que le premier galopin qui sort du collège avec un accessit en thème, se croit le droit de prendre une plume et de se faire rédacteur <sup>42</sup> ». Il impute ce manque de formation au système d'enseignement qui néglige les sciences, l'histoire, la géographie, l'anglais et le français.

« ... depuis douze ans que je suis intimement lié au journalisme, j'en suis encore à trouver un jeune homme sortant de nos collèges et se livrant à cette carrière qui puisse faire une traduction supportable, voire même des dépêches télégraphiques, et qui n'y introduise pas invariablement d'énormes fautes de géographie et d'histoire, qui supposent l'absence des notions les plus élémentaires <sup>43</sup>. »

Mais Arthur Buies n'est pas le seul à déplorer le manque de formation du journaliste. Il est extrêmement rare, nous dit Napoléon Legendre, de rencontrer des journalistes qui soient « véritablement capables d'écrire <sup>44</sup> ». Les hommes de talent s'abstiennent en général d'entrer dans un « état qui ne peut pas même leur fournir le nécessaire <sup>45</sup> ». Mais il y a néanmoins des exceptions, notamment Arthur Buies et Hector Fabre. Même *La Minerve* reconnaît la valeur de M. Fabre. C'est « un écrivain de style <sup>46</sup> ». C'est presque « une rareté dans une presse qui respecte aussi peu la grammaire <sup>47</sup> ».

#### (4) LA LANGUE ET LE STYLE DE LA PRESSE:

La langue et le style de la presse québécoise d'expression française devaient être d'une très grande pauvreté. Napoléon Legendre se plaint du « français plus ou moins grammatical » que l'on trouve dans la majorité des journaux <sup>48</sup>. Évariste Gélinas regrette « qu'il y ait trop peu de journaux bien faits, bien écrits, soignés sous tous les rapports <sup>49</sup> ». Emmanuel Blain de St-Aubin observe poliment que « les journaux parisiens en sont encore aux douceurs avec leurs petits frères du Canada auxquels ils peuvent donner de bons conseils sous le rapport du style <sup>50</sup> ».

<sup>41</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française », dans *Conférences*, Québec Typographie de C. Darveau, 1875, p. 13.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>44</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 2.

<sup>45</sup> *Loc. cit.*

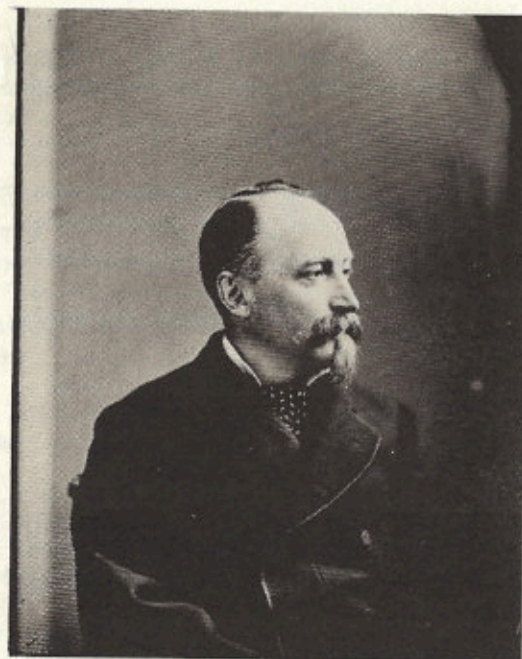
<sup>46</sup> *La Minerve*, 15 mai 1867, p. 2.

<sup>47</sup> *La Minerve*, 15 mai 1867, p. 2.

<sup>48</sup> Napoléon Legendre, « Chronique de Québec », dans *Le Courrier du Canada*, 3 août 1870, p. 2.

<sup>49</sup> Evariste Gélinas (Carle Tom), « Chronique d'Ottawa », dans *La Minerve*, 17 janvier 1867, p. 2.

<sup>50</sup> Emmanuel Blain de St-Aubin, « Passé, présent et avenir de la langue française au Canada », dans *Le Journal des Trois-Rivières*, 22 janvier 1867, p. 1.



Archives publiques du Canada

HECTOR FABRE (1834-1910)

Il fait ses études au Collège de l'Assomption, au Collège de St-Hyacinthe et au Séminaire de St-Sulpice. À la suite d'études de droit, il est admis au Barreau en 1856.

Il sera éditeur de *L'Ordre*, du *Canadien* et de *L'Événement*. Il fonde *L'Événement* (1867) et la revue *Paris-Canada* (1882).

Arthur Buies condamne ces rédacteurs qui ne possèdent même pas les « premiers éléments de la langue » et qui se permettent d'emprunter « aux charretiers leur vocabulaire <sup>51</sup> ». Il lui semble que ces gens ne font « aucune différence entre une plume et une pioche . . . n'étant pas habitués à s'en servir pour écrire <sup>52</sup> ». *Le Pays* attaque le rédacteur des dépêches de *La Minerve* qui « est impayable <sup>53</sup> ». Il arrive souvent que *Le Pays* reproduise des exemples de mauvais style <sup>54</sup>. Le rédacteur du *Pays* ne manque pas *Le Journal de Québec* :

« *Le Journal de Québec* a peur que le *Courrier de Beauharnois* n'aille « se heurter sur les sentiers assez anguleux du journalisme ». Ce doit être assez difficile, à notre avis, de se heurter sur des sentiers anguleux. Mais à Québec on peut employer de ces figures <sup>55</sup> ! »

Avec le même esprit et le même genre de sarcasme, *Le Pays* attaque *Le Journal des Trois-Rivières* qui « s'attend à l'émanation très prochaine de la confédération <sup>56</sup> ». Il ne craint pas de lancer, avec esprit, qu'un « bon conservateur n'est pas tenu de savoir écrire sa langue <sup>57</sup> ». C'est avec le même esprit caustique que *Le Pays* attire l'attention de ses lecteurs sur un calembour de « MM. Hubert Cabana et L. C. Bélanger », rédacteurs du *Pionnier de Sherbrooke* <sup>58</sup>.

« Nous lisons dans *Le Pionnier de Sherbrooke* : « Pour rire — çalemourgs politiques — Pourquoi notre voisine, *Gazette*, est-elle si assidue auprès de notre Maire . . . (mère) ? — C'est que quelqu'un aura (h ! rat) annoncé que bientôt pour notre ville, l'ère au beurre sonne (Robertson) . . . etc. » Il n'y a pas dans la langue française d'expression assez forte pour qualifier dignement un tel ramassis de niaiseries. Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle <sup>59</sup>. »

*Le Pays* revient à la charge, mais cette fois-ci, c'est contre *La Minerve* du 21 mai 1867 et contre le style de ses deux rédacteurs :

« *La Minerve* a deux rédacteurs, l'un sérieux, qui ne s'occupe guère que de chiffres, homme au style sobre, incolore, glacé; l'autre, jeune homme à l'imagination dévergondée, au style ampoulée (sic) grand

<sup>51</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française . . . », dans *Conférences*, Québec, Darveau, 1875, p. 10.

<sup>52</sup> *Loc. cit.*

<sup>53</sup> *Le Pays*, 4 avril 1867, p. 2.

<sup>54</sup> Quoiqu'il nous soit impossible de prouver qu'Arthur Buies est responsable des remarques de nature stylistique trouvées dans *Le Pays*, il est tentant de lui en accorder la paternité à cause des grandes similitudes qui les rattachent aux remarques du même genre trouvées dans « *Les petites chroniques* » et dans sa conférence sur la « Presse canadienne-française », du 20 septembre 1875.

<sup>55</sup> *Le Pays*, 21 mai 1867, p. 3.

<sup>56</sup> *Loc. cit.*

<sup>57</sup> *Loc. cit.*

<sup>58</sup> *Le Pays*, 30 mars 1867, p. 2.

<sup>59</sup> *Le Pays*, 27 mars 1867, p. 3.

amateur de fatras et de galimatias, ne se complaisant qu'aux périodes sonores, aux grands mots, vides de sens, à la verroterie littéraire . . . <sup>60</sup>. »

Sans doute cette critique provient d'un adversaire politique de *La Minerve*, mais cette analyse stylistique s'appuie sur des exemples. Voici ce que nous rapporte *Le Pays* du 26 juin 1867 :

« *La Minerve* nous apprend que son rédacteur a vu « des rivières de feu serpentant en resplendissantes pyramides ». Heureux mortel, va ! Si jeune et avoir déjà vu des rivières pyramidales qui serpentaient <sup>61</sup> ! »

Ce style flamboyant est représentatif d'une grande partie de la presse québécoise d'expression française.

#### (5) LE TON POLÉMIQUE DE LA PRESSE :

Presque tout ce qui s'écrit dans la presse québécoise respire la polémique. Cette polémique a l'odeur de poudre. Elle est faite de fureur politique et religieuse avant tout.

La lutte politique oppose d'abord les « rouges » et les « bleus ». Sur cette querelle se greffent toutes les autres. Les journaux « rouges » sont accusés de plagiat systématique par les journaux « bleus <sup>62</sup> ». On s'accuse mutuellement de vol et de falsification. *Le Pays*, par exemple, ne craint pas de parler de « vol à l'eau bénite <sup>63</sup> ». La presse conservatrice tente d'associer la presse libérale à la « Révolution ». On fait frémir les bonnes âmes par des allusions à la libre-pensée, à l'incroyance, au républicanisme et au droit de vote pour les femmes <sup>64</sup>. De politique, la polémique se transforme rapidement en lutte religieuse. Une longue polémique oppose Dessaulles au Supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe au cours de 1867. Ce genre de lutte oppose même la presse ministérielle à la presse ultramontaine <sup>65</sup>. Par moments, cette lutte devient aussi intense que celle qui oppose « rouges » et « bleus ».

Le même ton prévaut parfois dans des querelles de personnes. Napoléon Legendre s'en prend « au triste spectacle de . . . (la) . . . réputation démolie que l'on jette sans miséricorde aux quatre vents du ciel <sup>66</sup> ».

<sup>60</sup> *Le Pays*, 21 mai 1867, p. 2.

<sup>61</sup> *Le Pays*, 26 juin 1867, p. 3.

<sup>62</sup> *La Minerve*, 7 octobre 1866, p. 2.

<sup>63</sup> *Le Pays*, 27 avril 1871, p. 2.

<sup>64</sup> *Le Courrier du Canada*, 17 avril 1867, p. 2.

<sup>65</sup> *La Minerve*, 25 juillet 1870, p. 2.

<sup>66</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada . . . », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

On crie, on frappe, on insulte, on élabousse. L'adversaire est un ennemi: « c'est un Prussien... et, pour l'abattre, tous les moyens sont bons <sup>67</sup> ». La polémique est poussée tant qu'il y a des combattants. Lorsqu'elle dégénère, on coupe les ponts. On cesse alors « d'échanger » avec le journal ennemi <sup>68</sup>. En parlant du *Journal de Lévis*, *L'Électeur* se rend jusqu'à l'injure suprême

« Nous ferons plus que *Le Pays* qui ne veut plus échanger avec ce journal déserteur, nous prenons, dès aujourd'hui, l'engagement de ne plus le lire <sup>69</sup>. »

Ces rivalités deviennent hilarantes lorsqu'elles passent au niveau des personnes. Les exemples pleuvent. Hector Fabre, de *L'Événement*, et François Evanturel, du *Canadien* se déchirent <sup>70</sup>. Fabre subit également les foudres de A. B. Routhier, pour avoir soutenu que la « Providence » n'était pas responsable du désastre français <sup>71</sup>. Cette querelle est interminable. C'est au cours de cette polémique que Routhier donne à Fabre le sobriquet de Figaro-Coquelet.

« Figaro-Coquelet m'avertit qu'il me méprise. Taut mieux, ce mépris m'honore et, ce qui m'humilie, c'est de penser qu'autrefois j'avais son estime <sup>72</sup>. »

Ces querelles donnent parfois naissance à des poursuites en dommages et à des procès retentissants.

#### (6) LES POURSUITES ET LES PROCÈS:

Ces poursuites et ces procès ne sont pas nombreux. En voici quelques exemples.

*La Scie Illustrée* de Québec se voit poursuivie par un citoyen respectable qu'elle a accusé en riant « d'être le chef des fénians de la vieille capitale <sup>73</sup> ».

L'Affaire Lamirande, qui fait couler beaucoup d'encre au cours des mois d'août et septembre 1866, donne naissance à deux cas de mépris de cour. Le premier touche *The Montreal Gazette* tandis que le deuxième, qui découle du premier, s'attache au *Pays*.

<sup>67</sup> *Loc. cit.*

<sup>68</sup> *L'Ordre*, 6 février 1867, p. 1.

<sup>69</sup> Cité dans *Le Pays*, 11 septembre 1866, p. 2.

<sup>70</sup> *Le Canadien*, 26 juin 1867, p. 2.

<sup>71</sup> *Le Courrier du Canada*, 4 janvier 1871, p. 2. Il s'agissait de la guerre franco-prussienne.

<sup>72</sup> *Loc. cit.*

<sup>73</sup> *Le Pays*, 7 avril 1866, p. 2.

Des citations sont émises contre MM. Lowe et Chamberlain du *Montreal Gazette*, pour qu'ils dévoilent le nom de l'auteur de deux lettres sur l'Affaire Lamirande. Ceux-ci refusent de comparaître. Le procès de M. Ramsay est remis. Il n'en va pas de même pour *Le Pays*, cependant.

Celui-ci se permet d'attaquer, cette décision du juge, qu'il trouve empreinte de favoritisme. Les propriétaires du *Pays* sont à leur tour cités pour comparaître. MM. C. F. Papineau et V. P. W. Dorion comparaissent et désignent M. A. Lusignan, étudiant en droit, comme responsable de l'article incriminé. Celui-ci doit comparaître devant le juge Drummond <sup>74</sup>. D'interminables procédures s'ensuivent <sup>75</sup>.

Une poursuite intentée par *Le Nouveau Monde* contre *Le Pays* (mai 1869), pour un article diffamatoire touchant la conduite de M. Royal au cours d'une baignade dans la Gatineau se solde par un renvoi avec dépens <sup>76</sup>.

Une nouvelle poursuite suit de près le règlement de cette dernière. Paul L. Courier, rédacteur du *Constitutionnel des Trois-Rivières* est poursuivi par le rédacteur du *Journal des Trois-Rivières* qui « se plaint des coups de langue ou de plume du rédacteur du *Constitutionnel* <sup>77</sup> ». Magloire McLeod « réclame \$2,000 en dommages-intérêts <sup>78</sup> ». Toutes ces querelles de journalistes contrastent étrangement avec la mission qu'ils se sont fixés.

#### (7) LE PLAGIAT:

La reproduction est un phénomène généralisé dans la presse québécoise d'expression française. Notons que cette tendance à la reproduction n'est pas un défaut propre à la presse québécoise. C'est un phénomène mondial. Dans la presse allemande, par exemple, cette façon de faire est absolument normale.

« The most common news source, and certainly the cheapest was the other newspapers. It was normal practice to quote articles or news at length from other papers <sup>79</sup>. »

<sup>74</sup> Pour ce qui est de la procédure juridique suivie au cours de ce procès, se référer aux *Statuts Refondus du Bas-Canada*: 1860, pp. 53-57. Nos lois et notre jurisprudence en matière de journalisme font l'objet d'une analyse très bien structurée d'Adjutor Rivard. Voir: « De la liberté de la presse », dans *Transactions of the Royal Society of Canada*, Section I, 1923, vol. XVII, pp. 33-104.

<sup>75</sup> Cette affaire est suivie de près par *Le Courrier du Canada*, du 5, 8, 10, 12 et 15 octobre 1866, p. 2.

<sup>76</sup> *Le Pays*, 7 octobre 1870, p. 2.

<sup>77</sup> *Le Pays*, 22 novembre 1870, p. 2.

<sup>78</sup> *Loc. cit.*

<sup>79</sup> Robert H. Keyserlingk, *Bismark and the Press: The example of the National-Liberals 1871-1884*, Thèse de Ph.D. dactylographiée, School of Slavonic and East European Studies, University of London, London, 1965, p. 33.

Napoléon Legendre reconnaît implicitement l'importance du phénomène de reproduction dans la presse québécoise, lorsqu'il raconte la conversation suivante, entendue dans le bureau d'un rédacteur québécois :

(Rédacteur) « ... et mon article qui n'est pas encore prêt ! »

(Ami) « ... n'as-tu pas tes ciseaux, comme d'habitude ? »

(Rédacteur) « Ne m'en parle pas, mon cher, les journaux d'Europe sont en dentelle, et les nôtres ne contiennent rien de matin; pas le moyen de faire la moindre découpure<sup>80</sup> ! »

Arthur Buies se plaint amèrement du spectacle affligeant et humiliant que nous offrent nos journaux, qui, « pour toute question de science, d'histoire, de littérature ou d'art, sont obligés d'avoir recours à des reproductions<sup>81</sup> ». Le rédacteur de *La Minerve*, qui trouve difficile « de contenter tout le monde » nous décrit « le supplice quotidien du journaliste » qui doit « déterrer, tailler, compiler des nouvelles et des appréciations enfouies dans des liasses de journaux<sup>82</sup> ». J. R. Danis se voit renvoyé de l'*Ordre* parce « qu'étant obligé de rédiger des faits divers il trouvait plus facile de les prendre tout faits dans *La Minerve* et *Le Pays* en dépit des réclamations de ces deux journaux<sup>83</sup> ». La raison qui est invoquée pour le renvoi semble être un prétexte. Voici ce que répond J. R. Danis à son ancien patron :

« Quant aux coups de ciseaux donnés dans les journaux, j'ai agi selon les règles pratiques du journalisme, que je connais mieux que vous, en ayant une plus longue expérience...<sup>84</sup> »

Un journal reproduit ce qu'il a sous la main. Ce sont le plus souvent d'autres journaux auxquels il est abonné ou avec lesquels il échange ses propres numéros<sup>85</sup>. On reproduit également livres, pamphlets et conférences de toutes sortes. Nous savons peu de choses sur les abonnements à d'autres journaux. Par contre, *Le Courrier du Canada*, par exemple, échange avec *Le Meschacébé* de la Louisiane<sup>86</sup>; *Le Pays* avec *La Voix du Golfe*<sup>87</sup> mais non avec *L'Aurore*<sup>88</sup>; *L'Ordre* et *L'Union Nationale* renoncent à s'échanger en 1871<sup>89</sup>; *Le Pays*, *L'Électeur* et *L'Union Nationale* cessent leurs relations d'échange avec *Le Journal de Lévis* en

<sup>80</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>81</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française... » dans *Conférence*, Québec, Darveau, 1875, p. 6.

<sup>82</sup> *La Minerve*, 1<sup>er</sup> février 1867, p. 2.

<sup>83</sup> *L'Ordre*, 23 mai 1871, p. 3.

<sup>84</sup> *La Minerve*, 24 mai 1871, p. 2.

<sup>85</sup> Ce système d'échanges était encouragé par le gouvernement, qui prévoyait l'exemption de frais de port pour les journaux échangés entre rédacteurs ou éditeurs: *Les statuts du Canada*, 1867, section 22, de 30 Victoria, cap. X, p. 225. Ce système facilitait la « reproduction ».

<sup>86</sup> *Le Courrier du Canada*, 9 juillet 1866, p. 2.

<sup>87</sup> *Le Pays*, 18 avril 1871, p. 2.

<sup>88</sup> *Le Pays*, 18 juillet 1871, p. 2.

<sup>89</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 15 février 1867, p. 2 et *L'Ordre*, 6 février 1867, p. 1.

1866<sup>90</sup>. Finalement, *Le Pays*, souhaite l'échange avec le *Megantic Argus*<sup>92</sup>. Il est beaucoup plus difficile, cependant, d'établir l'existence de liens entre la presse québécoise et française.

Les journaux québécois reproduisent le plus fort pourcentage de leur contenu. C'est chose courante, et dans l'optique de plusieurs journalistes contemporains, c'est normal. Mais seul un journaliste médiocre comme J. R. Danis ose l'admettre ouvertement<sup>93</sup>. Arthur Buies et Napoléon Legendre, pour n'en nommer que quelques-uns, condamnent sans restrictions cette pratique. S'il y a reproduction, on tient à ce que soit notée l'origine du passage reproduit. On veut que soit reconnu le mérite de celui qui est responsable de l'article reproduit. Le journal québécois qui voit un de ses articles reproduit par un journal européen, se fait un devoir d'attirer l'attention de ses confrères sur l'honneur qui lui échoit<sup>94</sup>. Il en est de même au Québec. S'il est reproduit par un confrère et que celui-ci lui accorde la paternité de l'article, il en est fier. Son article a encore plus de retentissement. Mais les choses se gâtent, si un journal a le malheur de reproduire de façon exagérée, tout en omettant d'attribuer les mérites à qui de droit.

Les ciseaux taillent allègrement dans une grande variété d'imprimés. Les feuilletons romanesques, les nouvelles étrangères, les faits divers, et les dépêches sont les fruits de cette cueillette à base de plagiat. Il arrive souvent que le journaliste doive faire l'effort de traduire les passages qu'il veut reproduire. C'est ce qui se passe le plus souvent pour les dépêches. C'est pourquoi l'on exige que les employés des journaux québécois d'expression française sachent l'anglais.

Les journalistes se leurrent en rejetant sur leurs confrères le monopole de cette tendance au plagiat. *La Minerve* accuse les « petites feuilles », notamment *Le Journal de St-Hyacinthe*, de faire « un usage immodéré de la permission de nous voler<sup>95</sup> ». Du même souffle, elle accuse « toute la presse rouge sans exception » de la piller. Les journaux rouges « s'arment de leurs ciseaux (et) mutilent notre feuille<sup>96</sup> ». Elle ajoute, que *Le Pays* reproduit les dépêches qu'elle publie dans son édition du matin<sup>97</sup>. *Le Pays* se défend bien des accusations de *La Minerve*. Il soutient que les journaux « bleus » reproduisent continuellement des passages de *La Minerve*; les journaux « rouges » ne sont pas seuls à le faire. Il ajoute avec à propos que *La Minerve* ne peut réclamer contre des « journaux qui ne lui donnent pas crédit d'articles qu'elle a elle-même

<sup>90</sup> *Le Pays*, 11 septembre 1866, p. 2.

<sup>92</sup> *Le Pays*, 17 janvier 1867, p. 2.

<sup>93</sup> *La Minerve*, 24 mai 1871, p. 2.

<sup>94</sup> *L'Ordre*, 19 décembre 1886, p. 1; *L'Ordre*, 26 avril 1867, p. 1; *L'Ordre*, 29 avril 1867, p. 1 et 2; *La Minerve*, 6 février 1867, p. 2.

<sup>95</sup> *La Minerve*, 6 juin 1866, p. 2.

<sup>96</sup> *Loc. cit.*

<sup>97</sup> *Loc. cit.*

volés à d'autres journaux<sup>98</sup> ». *Le Pays* frappe juste lorsqu'il ridiculise l'accusation de vol de dépêches. Il ne nie pas avoir reproduit des dépêches de *La Minerve*. Mais il lance méchamment et avec justesse une contre-accusation :

« Pour ce qui est du trouble que se donne *La Minerve* pour avoir des dépêches, nous savons ce qu'il coûte : ses confrères les fournissent, ses ciseaux les taillent, sa plume écrit au-dessus : « Dépêches spéciales », et le tour est fait<sup>99</sup>. »

La *Minerve* revient à l'attaque le 27 juin 1866, contre *Le Pays*<sup>100</sup>. Elle fait de même le 7 février 1867, mais cette fois elle vise *L'Ordre* qui a accusé les journaux « bleus » de le piller<sup>101</sup>. *Le Journal des Trois-Rivières* a déjà lancé la même contre-attaque<sup>102</sup>. *Le Courrier du Canada* fait écho aux deux journaux Conservateur et renvoie la balle à *L'Ordre*. Il montre, preuve à l'appui, que *L'Ordre* a reproduit un « fait divers » publié trois jours auparavant dans *Le Courrier*<sup>103</sup>. *La Minerve* ne manque pas d'attaquer *L'Événement* et Hector Fabre dont les dépêches sont « copiées sur les journaux anglais du matin ou fabriquées avec les journaux de Montréal de la veille<sup>104</sup> ». *Le Pays* accuse à son tour deux journaux, dont *L'Ère Nouvelle* des Trois-Rivières et *Le Canada* d'Ottawa d'être des plagiaires<sup>105</sup>. *La Minerve* blâme encore *L'Ordre* qui pratique beaucoup trop « le système des coups de ciseaux dans . . . (ses) . . . colonnes<sup>106</sup> ». Nous voyons, par les nombreux exemples qui précèdent, que la reproduction et le plagiat suscitent des querelles continues entre journalistes.

La technique des coups de ciseaux est la source de plusieurs erreurs. L'erreur qui se répète le plus souvent, c'est la reproduction d'un même article plus d'une fois, par inadvertance. Nous avons relevé quatre erreurs de cette nature<sup>107</sup>. Il arrive aussi qu'un article niant la philosophie du journal soit publiée par ce même journal. *Le Courrier du Canada* est furieux et désavoue hautement « deux extraits injurieux au clergé catholique de l'Italie » qu'il a publiés par « l'inadvertance de la personne chargée du choix de la matière pendant une absence de quelques jours que nous avons faite<sup>108</sup> ». *La Minerve* déplore une erreur similaire.

<sup>98</sup> *Le Pays*, 9 juin 1866, s. 2.

<sup>99</sup> *Loc. cit.*

<sup>100</sup> *La Minerve*, 27 juin 1866, p. 2.

<sup>101</sup> *La Minerve*, 7 février 1867, p. 2.

<sup>102</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 5 février 1867, p. 2.

<sup>103</sup> *Le Courrier du Canada*, 25 février 1867, p. 2.

<sup>104</sup> *La Minerve*, 31 mai 1867, p. 2.

<sup>105</sup> *Le Pays*, 19 avril 1866, p. 2 et 6 juin 1867, p. 2.

<sup>106</sup> *La Minerve*, 2 mai 1871, p. 2.

<sup>107</sup> *Le Canadien*, 12 avril 1871, p. 1 et 19 avril 1871, p. 1. *Le Courrier du Canada*, 11 mai 1866, p. 2 et 14 mai 1866, p. 2; 18 juillet 1866, p. 2 et 20 juillet 1866, p. 1. *Le Journal des Trois-Rivières*, 1<sup>er</sup> juin 1866, p. 1 et 5 juin 1866, p. 1.

<sup>108</sup> *Le Courrier du Canada*, 18 avril 1866, p. 2. L'excuse utilisée dit combien est restreint et inadéquat le personnel du journal.

Dans un récit de la prise de Rome, publié dans ses colonnes, *La Minerve* découvre « qu'il s'est glissé cinq ou six lignes dans lesquelles on apprend que les soldats du Pape sont détestés » et explique qu'en « l'absence de journaux français, (elle a) . . . dû prendre ce récit dans les journaux américains<sup>109</sup> ». *Le Pays* publie une « rectification ». Un citoyen respectable est victime d'une erreur qui « s'est accidentellement glissée dans un rapport de police » du *Pays*<sup>110</sup>. Son nom est publié par accident dans ce « rapport de police ». La rédaction en blâme le « travail si varié et toujours fait à la hâte qu'exige la préparation d'un journal quotidien<sup>111</sup> ».

#### (8) LA FALSIFICATION

Le journaliste qui n'hésite pas à reproduire et à plagier, pas plus qu'à changer les dates et les lieux d'origine des dépêches, n'hésitera pas à forger, à fabriquer et à inventer de toutes pièces des nouvelles intéressantes pour remplir les colonnes de son journal. *Le Canadien* explique avec force détails comment Hector Fabre « change les dates des dépêches » afin d'avoir des nouvelles plus fraîches<sup>112</sup>. *Le Pays* du samedi suivant renchérit en disant que le rédacteur-propriétaire de *L'Événement* « forge des rumeurs comme il forge ses dépêches télégraphiques<sup>113</sup> ». *Le Canadien* revient à la charge dans le même esprit que *Le Pays*, en parlant de ces journaux qui, « pour se donner des airs d'organes » prétendent tenir leurs nouvelles de « sources officielles<sup>114</sup> ». Il y a plus grave. *La Minerve* rapporte une supercherie de *L'Ordre*. Elle explique comment *L'Ordre* publie une « correspondance particulière » en provenance des Trois-Rivières, à l'occasion du sacre de M<sup>gr</sup> Laflèche<sup>115</sup>. Le correspondant dont se réclame *L'Ordre* n'existe pas. La correspondance s'avère fabriquée à partir du résumé télégraphique de *La Minerve* et d'une « dépêche adressée au *News* de cette ville<sup>116</sup> ». *La Minerve* se défend bien d'avoir recours à de tels procédés; elle réfute *Le Pays*, qui l'accuse d'avoir « fabriqué dans . . . (ses) . . . bureaux une correspondance datée de New-York<sup>117</sup> ». Napoléon Legendre, explique comment les journalistes en mal d'articles, inventent des subterfuges pour cacher leur stérilité. Voici la description qu'il donne de l'action de ces rédacteurs :

<sup>109</sup> *La Minerve*, 19 octobre 1870, p. 2.

<sup>110</sup> *Le Pays*, 1<sup>er</sup> février 1871, p. 3.

<sup>111</sup> *Loc. cit.*

<sup>112</sup> *Le Canadien*, 3 juin 1867, p. 2.

<sup>113</sup> *Le Pays*, 8 juin 1867, p. 2.

<sup>114</sup> *Le Canadien*, 21 juin 1867, p. 2.

<sup>115</sup> *La Minerve*, 28 février 1867, p. 2.

<sup>116</sup> *Loc. cit.*; Le *News* de Montréal n'est pas mentionné dans la liste de MM. Beaulieu et Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, P.U.L., 1965. Il est cependant mentionné dans l'*Official List of newspapers in Canada to Receive Government Patronage*, Ottawa, March 1867, Bibliothèque des archives publiques du Canada, Ottawa.

<sup>117</sup> *La Minerve*, 2 mai 1866, p. 2.

« (Ils) ... s'écrivent de longues correspondances datées d'un village un peu éloigné et signées de trois « X » ou de « Un abonné ». Il y en a qui vont jusqu'à s'attaquer dans le numéro du lundi, sous un petit nom, pour se défendre victorieusement (cela va de soi), dans le numéro du mardi sous le nom véritable <sup>118</sup>. »

*La Minerve* rapporte un cas similaire. Elle accuse Hector Fabre de rédiger, sous un pseudonyme, chaque fois qu'il est à Montréal, des correspondances attaquant l'attitude de *La Minerve* face à l'Affaire de la Paroisse de Montréal. Hector Fabre fait parvenir ces correspondances au journal dont il est alors le rédacteur, c'est-à-dire *Le Canadien* <sup>119</sup>.

## CONCLUSION

Il y a très loin, de l'idéal que se fixe le journaliste, à la réalité qui est la sienne. En soi, ses fonctions sont nobles, mais ses conditions de travail et sa formation; la mentalité des lecteurs; la langue, le style et le ton de la presse; ainsi que le plagiat et la falsification auxquels elle se livre, rendent impossible la réalisation de cet idéal.

Les conditions dans lesquelles travaille le journaliste ainsi que la place qu'il occupe au sein de l'entreprise de presse lui, interdisent la réalisation de son idéal. Faute de temps, il doit recourir à la reproduction d'extraits de journaux mieux nantis, afin de compléter ses colonnes. Ce procédé est condamnable lorsque les journalistes en font un usage immo-déré et lorsqu'ils ne donnent plus l'origine de l'extrait. Il s'agit alors de vulgaire plagiat. L'universalité de cette tendance, dans la presse québécoise d'expression française, à cette époque, dénote la pauvreté réelle de ce journalisme.

La formation que reçoit le journaliste l'empêche de remplir adéquatement la tâche qu'il s'est fixée. Ses connaissances sont souvent limitées. Sa grammaire et son style sont généralement pauvres. Comment peut-il, avec un tel bagage, développer le goût de la lecture et l'avidité de connaître, chez ses lecteurs ?

La polémique à laquelle se livrent les journalistes, contraste étrangement avec la mission moralisatrice qu'ils veulent remplir. Les propos fielleux que l'on retrouve sur leurs lèvres contredisent le message d'amour et d'entraide qu'ils se doivent de prêcher. Le fanatisme qui les rattache généralement à une idéologie et à un parti, les rend incapables de « guider le vaisseau de la nation ».

<sup>118</sup> Napoléon Legendre, « Chronique de Québec », dans *Le Courrier du Canada*, 3 août 1870, p. 2.

<sup>119</sup> *La Minerve*, 2 juin 1866, p. 2.

## II — L'Entreprise de presse au Québec à l'heure de la Confédération: Une opération marginale

### A. Le milieu physique :

L'entreprise de presse fait alors partie intégrante d'une petite maison d'édition, qui se veut également librairie et magasin d'articles de bureau. La publication d'un journal n'est qu'une des nombreuses occupations de cet imprimeur-éditeur-libraire. C'est dire combien l'entreprise de presse québécoise est encore une opération artisanale, à cette époque <sup>1</sup>.

Les descriptions de l'atmosphère qui règne dans ces entreprises sont rares et incomplètes. Laissons Napoléon Legendre nous faire la description de ce milieu:

Frappons à cette lourde porte qui garde en plusieurs endroits l'empreinte de mains noires et huileuses: on dirait une porte de prison, l'entrée d'un lieu de tristesse et de douleur. Au sous-sol ou au rez-de-chaussée, dans quelque coin sombre, est une machine grondante qui fait mouvoir plusieurs mécanismes obscurs et grinçants, monstres qui multiplient, sous leurs griffes gigantesques, le travail des doigts humains.

Au premier, des hommes, des enfants, des jeunes filles; tout cela courbé devant un casier fumeux, cherchant les caractères de la main, pendant que le regard fatigué erre dans le vague. Silence effrayant partout, troublé seulement par les grondements sourds de la machine <sup>2</sup>.

L'atmosphère qui se dégage de cette description est désolante. Saleté, noirceur, fumée et travail d'enfants sont des attributs de ces trop célèbres « sweat-shops » du siècle dernier. Le rédacteur est seul à œuvrer dans un local qui n'est « déjà plus aussi sale et aussi sombre, bien qu'encore assez peu chatoyant <sup>3</sup> ». Ce « sanctuaire » se situe au dernier étage de l'édifice dans la description que nous en donne Napoléon Legendre <sup>4</sup>.

Une activité fébrile anime l'édifice d'un journal à l'approche de l'heure de parution. Le rédacteur met une dernière main à un texte de

<sup>1</sup> H. Pearson Gundy, *Book Publishing and Publishers in Canada Before 1900*, Toronto, Canadian Bibliographical Society 1965, pp. 8-10.

<sup>2</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*

<sup>4</sup> *Loc. cit.*

polémique que les protes s'efforcent de préparer pour l'impression<sup>5</sup>. Le temps presse, « les typographes s'impatientent, le chef d'atelier dit, en regardant à (sic) sa montre, que l'heure du départ des malles approche<sup>6</sup> ». Il faut bien comprendre que la composition manuelle, la vitesse d'impression, et la distribution postale à laquelle est soumis le journal, limite de beaucoup la marge de manœuvre de l'entreprise de presse. Voyons quel est le personnel qui assure la marche de cette entreprise au Québec.

#### B. Le personnel de l'entreprise de presse :

Nous savons peu de choses concernant l'ensemble du personnel d'un journal de cette période. Le personnel d'un journal de langue anglaise comme le *Daily Witness* de Montréal compte un peu plus de quatre-vingts employés<sup>7</sup>. Les journaux québécois d'expression française sont loin d'avoir l'importance de ce journal. Le nombre d'employés dans les journaux de langue française est plutôt restreint. Mis à part le propriétaire, « le grand chef de l'établissement » est « l'administrateur de la partie commerciale et financière<sup>8</sup> ». Celui-ci n'a qu'un rival; c'est le « canvasser » ou « solliciteur de « jobs » et d'annonces<sup>9</sup> ». Ce « canvasser » a-t-il réellement l'importance que Napoléon Legendre lui accorde ? *L'Ordre*, qui demande un « jeune homme... habile à chercher des annonces, (et) à collecter », insiste pour que celui-ci soit bilingue et fournisse de « bonnes recommandations<sup>10</sup> ». Cette demande d'un « jeune homme » n'a rien de très imposant. Ce journal ne semble pas attribuer beaucoup de prestige à ce personnage. Il ressort de cette annonce, comme de plusieurs autres du même genre, que le personnel de cadre du journal se doit de posséder l'anglais et le français, et de fournir des « certificats de bonne conduite et de compétence<sup>11</sup> ». Les rédacteurs et le prote font parti de ce personnel de cadre. Le prote jouit d'une haute estime. Le rôle que joue John Beatty, « prote du *Witness* » dans la célébration du vingt-cinquième anniversaire de ce journal est un indice de l'estime dans laquelle il est tenu<sup>12</sup>. C'est lui qui est chef d'atelier, « foreman » ou « maître-imprimeur<sup>13</sup> ». Il détermine les tâches et distribue les heures de travail de nuit des typographes, « selon une règle convenue<sup>14</sup> ». Il est le supérieur d'un nombre indéfini de typographes et de pressiers.

<sup>5</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>6</sup> Hector Fabre, *Chroniques*, Québec, Imprimerie de *L'Événement*, 1877, p. 133.

<sup>7</sup> *Le Pays*, 8 mai 1871, p. 2.

<sup>8</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>9</sup> *Loc. cit.*

<sup>10</sup> *L'Ordre*, 12 avril 1867, p. 3.

<sup>11</sup> *Le Courrier du Canada*, 12 mars 1866, p. 2. On exige également que les apprentis-typographes soient « de bonnes familles (sic) » et qu'ils sachent « lire et écrire ». Voir: *Le Journal des Trois-Rivières*, 12 septembre 1870, p. 2.

<sup>12</sup> *Le Pays*, 8 mai 1871, p. 2.

<sup>13</sup> *L'Ordre*, 14 décembre 1866, p. 3.

<sup>14</sup> *Le Pays*, 11 avril 1871, p. 2.

Les relations qui existent entre propriétaires, administrateurs, « canvasser », rédacteurs, prote et autres employés sont complexes et difficiles à caractériser. Les distinctions que l'on peut établir entre le rôle de propriétaire, d'administrateur, de rédacteur etc., sont souvent artificielles. Seules les entreprises les plus rentables et les mieux organisées peuvent se permettre de telles spécialisations. Dans la plupart des journaux québécois d'expression française, un employé remplit plus d'une fonction. Le propriétaire se doit d'être administrateur financier et « canvasser » tout à la fois. Il arrive même que la fonction de rédacteur s'ajoute à celle de propriétaire, d'administrateur et de « canvasser<sup>15</sup> ».

Dans un journal plus important, il y a ordinairement plus d'un rédacteur. L'assistant-rédacteur se charge alors de correction d'épreuves, de traduction de dépêches, et de rédaction de « faits divers ». Il arrive parfois que des collaborateurs spéciaux fournissent, à intervalles réguliers, des textes à un journal sous la forme de « correspondances » ou de « chroniques ». Évariste Gélinas rédige une « Chronique d'Ottawa » pour le compte de *La Minerve* sous le pseudonyme de Carle Tom<sup>16</sup>. Joseph Tassé le démasque. Carle Tom prête alors sa plume au *Canada* d'Ottawa<sup>17</sup>. Payé comme fonctionnaire il collabore à la rédaction des journaux « bleus ». C'est là une forme indirecte de patronage. *Le Courrier du Canada* publie une « Chronique de Québec », signée Napoléon Legendre<sup>18</sup>. La plupart des journaux ont des correspondances dites « particulières » en provenance d'Europe. Il est pratiquement impossible de découvrir qui rédige de telles correspondances. Cependant *Le Pays* de 1866, reproduit plusieurs « correspondances particulières » sous le pseudonyme Pitter Max. Elles sont d'un certain Max Delpit<sup>19</sup>. Il semble que celui-ci était en stage d'étude en Europe ? Nous savons que le correspondant du *Pays* au cours de la guerre franco-prussienne est un Français<sup>20</sup>. Il est bien évident par ce qui précède que nous savons peu de choses au sujet des correspondants.

#### C. L'atelier d'imprimerie : Aspects techniques :

Il est difficile de déterminer avec précision le fonctionnement d'un atelier typographique à cette époque. On commence par composer les caractères à partir d'un manuscrit. Cette composition est faite à la main, mot à mot, ligne par ligne. Une épreuve de chacun des blocs de caractères est confectionnée et corrigée. Suit la mise en page: Ces textes, les titres, les marges etc. sont disposées de façon à former une page. Ces opérations sont suivies de l'imposition, de la préparation du papier, de

<sup>15</sup> C'est-à-dire, Hector Fabre de *L'Événement* de Québec, journal fondé en 1867.

<sup>16</sup> *L'Ordre*, 20 mars 1867, p. 2; 3 avril 1867, p. 1; 15 mai 1867, p. 1.

<sup>17</sup> *L'Ordre*, 15 mai 1867, p. 1.

<sup>18</sup> *Le Courrier du Canada*, 3 août 1870, p. 2.

<sup>19</sup> *Le Pays*, 17 juillet 1866, p. 2 et p. 3.

<sup>20</sup> *Le Pays*, 8 septembre 1870, p. 2.

l'encrage de la composition, de l'impression et du tirage<sup>21</sup>. Il est surprenant de constater la pérennité de ces procédés d'imprimerie. L'outillage ne s'est pas modifié de façon prononcée. La composition, le clichage et l'impression ont tous été améliorés dans le sens d'une vitesse et d'une productivité accrues.

Nous savons que la presse québécoise d'expression française ne s'est pas tenue à l'écart des progrès techniques. Il s'avère difficile cependant d'en suivre clairement chacune des étapes. Mais ce progrès est évident en ce qui concerne les presses. *L'Ordre* du 14 décembre 1866 met en vente une presse à bras, une presse Adams, et une presse à satiner, pour faire place à de nouvelles presses<sup>22</sup>. Si cette presse à bras de *L'Ordre* était de la plus haute qualité (c-à-d. une presse Washington), elle pourrait au mieux tirer à trois cents exemplaires à l'heure<sup>23</sup>. La presse à vapeur Adams avait une capacité de huit cents copies à l'heure<sup>24</sup>. Ce même journal met en vente une presse Adams en 1870<sup>25</sup>. Il offre également « une magnifique presse à petit cylindre de Hoe, « Double Royal », 31" x 45", en très bon état, pouvant tirer régulièrement 1000 copies à l'heure<sup>26</sup> ». Il apparaît donc que *L'Ordre* a modernisé son outillage au moins deux fois au cours de la période étudiée. *La Minerve* aussi a fait peau neuve, à l'époque. Elle vend « une bonne presse » en 1867<sup>27</sup>. Elle fait l'acquisition de deux presses Hoe de New York<sup>28</sup>. Est-ce le même modèle que celui qui est offert par *L'Ordre* en 1870 ? Est-ce une presse à un seul cylindre<sup>29</sup> ? Les presses achetées par Hector Fabre chez M. Palsgrave de Montréal en 1867 sont-elles du même genre<sup>30</sup> ? Ce sont des questions auxquelles nous ne pouvons donner de réponse. *La Minerve* se flatte de posséder cinq « presse à jobs » qui permettent de faire des impressions de toute espèce au meilleur marché possible<sup>31</sup>.

<sup>21</sup> A cette époque, on n'imprime pas en continue à partir d'un rouleau de papier journal. Le journal est imprimé feuille par feuille. Le papier est alors de très bonne qualité. Il sera remplacé progressivement par un papier journal de qualité inférieure fabriqué à partir de bois tendre. A New-York, en 1865, le coût d'une livre de ce papier-journal est de « 12.6 cents »; il est de 17.2 cents en 1866 et de 15 cents en 1867. Le prix du papier-journal baisse alors graduellement jusqu'à la fin de la dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle. Voir: James Melvin Lee, *History of American Journalism*, Boston and New York, Houghton Mifflin Company, The Riverside Press, Cambridge, 1917, pp. 346-7.

<sup>22</sup> *L'Ordre*, 14 décembre 1866, p. 4.

<sup>23</sup> John Clyde Oswald, *Printing in the Americas*, Port Washington, New York, Kennikat Press, 1965, vol. II, p. 497, note #1.

<sup>24</sup> *Loc. cit.*

<sup>25</sup> *L'Ordre*, 9 mai 1870, p. 2.

<sup>26</sup> *Loc. cit.* Les presses Hoe sont étudiées par W. L. Coggeshall, *The Newspaper Record*, Philadelphie, Lay & Brother, 1856, p. 187.

<sup>27</sup> *La Minerve*, 9 mai 1867, p. 3.

<sup>28</sup> *La Minerve*, 14 octobre 1867, p. 3.

<sup>29</sup> Les presses se divisent en trois catégories: Presses à platine, presses cylindriques et presse rotatives. Pour une présentation générale de ces catégories de presses, se référer à: Toronto Public Libraries (Ed.), *Canadian Book of Printing*, Toronto, 1940, pp. 93-94.

<sup>30</sup> *Le Pays*, 17 avril 1867, p. 2.

<sup>31</sup> *La Minerve*, 14 octobre 1867, p. 3.

Au cours de sa grande tentative de renouveau, *Le Pays* nous révèle que sa « presse à vapeur rotative qui... donne de 1500 à 1800 copies par heure est... devenue insuffisante » et qu'il doit par conséquent agrandir son local et « faire venir deux presses d'un système tout nouveau<sup>32</sup> ». La presse jugée insuffisante est-elle une presse à double cylindre de Hoe ou à un seul cylindre<sup>33</sup> ? On est loin de toute façon du tirage obtenu par le *Daily Witness* avec sa nouvelle presse Hoe à quatre cylindres<sup>34</sup>. La majorité des presses utilisées au Québec sont de fabrication britannique ou américaine. Il n'est pas impossible, cependant, qu'un certain nombre de presses utilisées dans les ateliers d'imprimerie québécois aient été fabriquées au Canada. C'est ce qui ressort d'un article de journal<sup>35</sup>. Il est difficile, cependant, de vérifier l'exactitude de ce témoignage.

#### D. Tirage :

Le tirage des journaux québécois d'expression française est généralement faible. Les chiffres qui nous sont disponibles sont incomplets et difficiles, sinon impossibles à vérifier<sup>36</sup>. Seul un dénombrement comparatif minutieux de toutes les allusions au tirage que l'on peut découvrir dans les journaux eux-mêmes peut nous aider à dresser une liste relativement complète des journaux et de leurs tirages respectifs. Voici un exemple de ce que peut nous livrer ce genre de documentation. Une lettre à *La Minerve*, probablement de M. Camyré, nous dit que « la liste des abonnés à *L'Écho-des-Deux Montagnes* ne contenait que 320 noms lors du dernier numéro qui a paru, et sur ce nombre déjà si peu considérable de souscripteurs, plusieurs avaient donné avis de discontinuation<sup>37</sup> ». Cette révélation amène une réplique vitriolique d'un certain Emery-Perrin qui blâme « l'apathie générale qui règne d'ordinaire dans nos campagnes vis-à-vis du journalisme ». Il lui attribue la disparition du journal. Mais il ne nie pas les chiffres de Camyré<sup>38</sup>. Une autre querelle de journalistes nous livre une information de même nature.

<sup>32</sup> *Le Pays*, 13 mai 1871, p. 2.

<sup>33</sup> Voici une évaluation du tirage produit par les différentes presses de Hoe:

1 cylindre = 1,500 copies à l'heure

2 cylindres = 3,000 copies à l'heure

3 cylindres = 5,000 copies à l'heure

4 cylindres = 10,000 copies à l'heure

8 cylindres = 20,000 copies à l'heure

Se référer à: W. L. Coggeshall, *The Newspaper Record*, Philadelphia, Lay & Brother, 1856, p. 187.

<sup>34</sup> *Le Pays*, 8 mai 1871, p. 2.

<sup>35</sup> *Le Courrier du Canada*, 4 février 1867, p. 2; *L'Ordre*, 22 avril 1867, p. 2.

<sup>36</sup> Voir le tableau intitulé *Le tirage des principaux journaux québécois d'expression française*; ce tableau se trouve à la p. 26. Ce tableau résume les renseignements que nous avons réussi à obtenir au sujet du tirage de quelques-uns des principaux journaux québécois d'expression française à l'époque de la Confédération. C'est peu.

<sup>37</sup> *La Minerve*, 29 mars 1867, p. 2.

<sup>38</sup> *La Minerve*, 5 avril 1867, p. 2.

LE TIRAGE DES PRINCIPAUX JOURNAUX QUÉBÉCOIS  
D'EXPRESSION FRANÇAISE

| TITRE                                | (1)                                   | (2)            | Rowell<br>1872 | Rowell<br>1874 |
|--------------------------------------|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
|                                      | Meikle<br>1858                        | Rowell<br>1870 |                |                |
| <i>Le Canadien</i>                   |                                       |                |                |                |
| Quotidien                            | —                                     | —              | —              | —              |
| Trihebdo                             | 2000                                  | 2000           | 2000           | 2500           |
| Hebdo                                | —                                     | —              | —              | —              |
| <i>Le Courier du Canada</i>          |                                       |                |                |                |
| Quotidien                            | —                                     | —              | —              | —              |
| Trihebdo                             | 2500                                  | 1900           | 1900           | 1250           |
| Hebdo                                | —                                     | —              | —              | —              |
| <i>Le Journal de Québec</i>          |                                       |                |                |                |
| Quotidien                            | —                                     | —              | —              | —              |
| Trihebdo                             | —                                     | —              | 1350           | 1000           |
| Hebdo                                | —                                     | —              | 1000           | 900            |
| <i>Le Journal des Trois-Rivières</i> |                                       |                |                |                |
|                                      | —                                     | —              | 3000           | 1500           |
| <i>La Minerve</i>                    |                                       |                |                |                |
| Quotidien                            | Total de                              | —              | 2500           | 5600           |
| Trihebdo                             | 3000 à                                | —              | 1700           | —              |
| Hebdo                                | 4000                                  | —              | 3000           | 5000           |
| <i>L'Ordre</i>                       |                                       |                |                |                |
|                                      | —                                     | —              | —              | —              |
| <i>Le Pays</i>                       |                                       |                |                |                |
|                                      | « An extensive<br>circulation . . . » | —              | —              | —              |

Sources:

- (1) W. Meikle, *The Canadian Newspaper Directory or Advertiser's Guide*, Toronto, 1858.  
 (2) George P. Rowell, *American Newspaper Directory*, New York, Geo. P. Rowell and Company, 1869 . . .

*L'Ordre* accuse *L'Union Nationale* de fausser son tirage. *L'Ordre* lui lance le défi « de se vanter encore et de changer 700 en 7000<sup>39</sup> ». *Le Journal des Trois-Rivières*, lui, nous livre sur un ton admiratif, le tirage de son confrère *Le Nouveau-Monde*, qui compterait 5000 abonnés<sup>40</sup>. De telles bribes d'information, mises bout à bout, nous donneraient une image valable du tirage des journaux québécois d'expression française.

<sup>39</sup> *L'Ordre*, 4 février 1867, p. 2.

<sup>40</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 5 septembre 1870, p. 2.

E. La vente : Prédominance de l'abonnement :

Au cours de cette période, les journaux se vendent généralement par abonnement. Il n'y a pratiquement pas de vente au numéro. *Le Pays* va innover radicalement en vendant au numéro. Pourquoi les journaux agissent-ils ainsi ? Pour la même raison, semble-t-il, que les éditeurs ne publient un livre qu'après avoir souscrit d'avance un certain nombre de copies.

Both newspaper offices and bookstores, in the early period, protected themselves against financial loss by declining to publish until an advance subscription list guaranteed enough sales to cover the printing costs<sup>41</sup>.

Toute publication comporte alors un risque très sérieux. Le public lecteur n'est pas légion. On veut s'assurer contre ce risque. Un journal est alors une opération financière très marginale. On ne peut se permettre trop de journaux invendus. C'est ce qui explique l'importance de l'abonnement, comme moyen de vente.

Les journaux québécois ont peu d'abonnés<sup>42</sup>. Les abonnements sont d'une importance vitale pour ces journaux car les revenus provenant de la publicité sont très faibles. Les commerçants n'ont pas encore découvert la valeur de la réclame, et les éditeurs ne conçoivent pas encore la place de choix que va bientôt occuper la presse à bon marché<sup>43</sup>. *Le Pays* est le premier journal québécois d'expression française, qui, à notre connaissance, tente cette expérience<sup>44</sup>. Le tirage du journal a augmenté à la suite de cette expérience, si l'on en croit l'éditeur du *Pays*<sup>45</sup>. La tentative se révèle tout de même un échec<sup>46</sup>.

<sup>41</sup> Pearson H. Gundy, *Book Publishing and Publishers in Canada Before 1900*, Toronto, Canadian Bibliographical Society, 1965, p. 10.

<sup>42</sup> « Nos journaux circulent peu, sont peu répandus » : Napoléon Legendre, « Journalisme en Canada », dans *Le Courier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>43</sup> En France Emile de Girardin lance, en 1836, « le journal à bon marché ». Le numéro du 1<sup>er</sup> juillet 1836 de *La Presse* inaugure ce nouveau journalisme. (Raymond Manévy, *L'évolution des formules de présentation de la presse quotidienne*, Paris, Editions Estienne, 1956, pp. 17-19.)

(a) C'est un journalisme qui s'adapte aux goûts du public, et non le contraire. (*La Minerve* du 2 janvier 1867, (p. 2) critique les goûts de ses lecteurs. Elle n'aime pas ce modernisme. Elle condamne l'intérêt manifesté pour les « Feuilletons », les nécrologies, les revues de bourse, et les dépêches.)

(b) Le prix de l'abonnement est réduit de moitié. Girardin part du principe que « le rendement de la publicité est en raison directe du nombre de ses lecteurs ». (Raymond Manévy, *Op. cit.*, p. 19). Une augmentation du nombre de lecteurs doit amener nécessairement un plus grand intérêt des commerçants pour ce genre de réclame. Au Québec, *Le Pays* sera le premier, à notre connaissance, à tenter cette expérience.

<sup>44</sup> *Le Pays*, 13 mai 1871, p. 2.

<sup>45</sup> *Le Pays*, 13 mai 1871, p. 2.

<sup>46</sup> C'est l'année du « Programme catholique » et de « l'Affaire Guibord ». La mentalité n'est pas aux changements.

Pour l'éditeur d'un journal, « il n'y a rien comme l'abonné<sup>47</sup> ». C'est un sujet délicat, cependant. Vous pouvez accabler celui-ci d'injures. Il accepte tout avec philosophie, si « vous avez l'air de croire qu'il y a six mille personnes qui paient d'avance le plaisir de le lire<sup>48</sup> ». La chasse à l'abonné est toujours intense. Le voyage de A. Dufresne aux États-Unis rapporte « une vaste moisson d'abonnés » au *Pays*<sup>49</sup>. Pour accroître le nombre de ses abonnés, *L'Ordre* fait parvenir un numéro du journal à un grand nombre de personnes avec prière de le renvoyer si elles refusent d'y être abonnées<sup>50</sup>.

Les journaux font de la surenchère quant au nombre de leurs abonnés. Mais ils se plaignent tous du peu d'encouragement qu'ils reçoivent. Ils apprécient hautement les nouveaux abonnements ou le paiement d'abonnements déjà souscrits :

Nous remercions... le curé de Saint Bruno, Madawaska... Nous lui expédions par la malle d'aujourd'hui *Le Canadien*, ainsi qu'à ses onze braves paroissiens dont il nous a envoyé les noms, comme nouveaux souscripteurs...<sup>51</sup>.

*Le Pays* félicite ceux qui règlent leur abonnement. Ce sont des « messieurs », se dit-il :

Bref, ils nous firent l'effet de gens de la campagne et prouvèrent qu'ils étaient véritablement des « messieurs » puisqu'ils venaient tous trois payer leur abonnement, qui pour un, qui pour trois, qui pour cinq ans, et chose qui releva bien autrement dans notre esprit leur dignité d'hommes, ils le renouvelèrent en payant six mois d'avance<sup>52</sup> !

Les journalistes sont unanimes à déplorer le « peu de goût de payer régulièrement l'abonnement au journal auquel l'on souscrit<sup>53</sup> ». Les journaux sont truffés d'avis aux abonnés. On les prie de régler leur souscription<sup>54</sup>. On leur accorde des sursis<sup>55</sup>. Finalement, on les menace. On publie une « décision légale concernant les journaux » qui explique aux abonnés les responsabilités légales qui les lient au journal auquel ils souscrivent<sup>56</sup>. Les abonnés fautifs sont poursuivis<sup>57</sup>.

<sup>47</sup> Hector Fabre, *Chroniques*, Québec, Imprimerie de *L'Événement* 1877, p. 123. Il arrive cependant qu'un abonné ne soit pas bien reçu : *L'Ordre* du 12 avril 1871, p. 1, envoi promener un abonné-député (M. Cheval) qui ne peut tolérer les reproches publiés par *L'Ordre* à son endroit.

<sup>48</sup> Hector Fabre, *op. cit.*, p. 185.

<sup>49</sup> *Le Pays*, 4 mai 1871, p. 2.

<sup>50</sup> *L'Ordre*, 9 mai 1870, et 13 mai 1870, p. 1.

<sup>51</sup> *Le Canadien*, 26 décembre 1870, p. 2.

<sup>52</sup> *Le Pays*, 4 mai 1871, p. 2.

<sup>53</sup> *Le Canadien*, 19 décembre 1866, p. 2; voir également *Le Canadien*, 3 avril 1871, p. 2; Hector Fabre, *op. cit.*, p. 123 et pp. 131-132.

<sup>54</sup> *Le Pays*, 31 janvier 1867, p. 2 et 14 avril 1871, p. 2; *Le Journal des Trois-Rivières*, 15 février 1867, p. 2; *L'Ordre*, 10 avril 1867, p. 1 et 13 mai 1867, p. 1.

<sup>55</sup> *L'Ordre*, 26 avril 1867, p. 1.

<sup>56</sup> *L'Ordre*, 25 novembre 1870, p. 3 et *Le Canadien*, 11 novembre 1870, p. 2.

<sup>57</sup> *L'Ordre*, 22 mars 1867, p. 1 et 7 juillet 1870, p. 1; *Le Journal des Trois-Rivières*, 26 septembre 1870, p. 2.

Les journalistes blâment « la négligence des abonnés à solder leur souscription » et y voient une cause des difficultés financières qui affligent l'ensemble de la presse québécoise<sup>58</sup>. Ils expliquent par là la suspension de *La Voix du Golfe*<sup>59</sup>. La même raison est invoquée pour expliquer le retard du *Canadien* à se transformer en quotidien<sup>60</sup>. Les journaux veulent arriver à s'entendre pour obliger les lecteurs à « payer d'avance leur abonnement » afin d'améliorer le « niveau matériel du journalisme<sup>61</sup> ». *Le Canadien* et *Le Pays* croient que c'est le niveau matériel qui détermine la qualité du journalisme. Selon eux les journaux québécois manquent de moyens financiers pour améliorer la qualité de leur produit. Cette opinion n'est pas partagée par tous cependant. Napoléon Legendre s'oppose à ce point de vue. Pour lui, il s'agit de procéder inversement :

Nos journaux circulent peu, sont peu répandus. Rehaussons leur niveau, rendons-les meilleurs. Ils circuleront, ils se répandront<sup>62</sup>.

#### F. Distribution :

La distribution d'un journal s'effectue le plus souvent par porteur ou par courrier. En ville, celui-ci est ordinairement distribué par un porteur<sup>63</sup>. Pour la ville de Québec, un porteur livrait *Le Canadien* dans le faubourg St-Jean tandis qu'un autre se chargeait de sa livraison dans St-Roch et St-Sauveur<sup>64</sup>. Il est traditionnel pour ce jeune porteur d'offrir ses hommages et ses vœux à ses clients lors du nouvel an<sup>65</sup>. De façon générale, seuls sont habilités à recevoir le journal, les gens qui y sont abonnés. Il est exceptionnel de vendre un journal au numéro. *Le Canadien* croit nécessaire d'avertir le public « qu'aucun de nos porteurs n'a droit de vendre notre journal<sup>66</sup> ». Ce n'est pas la politique du *Pays* cependant. Celui-ci demande « 50 garçons pour vendre sur les rues, l'Édition du Soir du journal *Le Pays*<sup>67</sup> ». Il fait appel aux porteurs même en campagne<sup>68</sup>. On utilise des chariots peints en rouge pour y livrer le journal<sup>69</sup>. *Le Pays* place des exemplaires en vente dans un certain nombre de magasins<sup>70</sup>. Pourquoi tant d'ingéniosité de la part de ce journal ? Le service postal est-il si déficient ? Est-il aussi politisé par les maîtres de poste que le laisse entendre la presse « rouge » ? En temps normal, en effet, la plupart des abonnés reçoivent le journal par la poste. Mais

<sup>58</sup> *Le Pays*, 24 juillet 1871, p. 2.

<sup>59</sup> *Loc. cit.*

<sup>60</sup> *Le Canadien*, 3 avril 1871, p. 2.

<sup>61</sup> *Le Pays*, 24 juillet 1871, p. 2 et *Le Canadien*, 18 juillet 1870, p. 2.

<sup>62</sup> Napoléon Legendre, « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.

<sup>63</sup> *Le Canadien*, 7 octobre 1868, p. 2.

<sup>64</sup> *Le Canadien*, 17 juillet 1867, p. 2 et 19 septembre 1870, p. 3.

<sup>65</sup> *L'Ordre*, 3 janvier 1867, p. 1.

<sup>66</sup> *Le Canadien*, 7 octobre 1868, p. 2.

<sup>67</sup> *Le Pays*, 9 novembre 1870, p. 3.

<sup>68</sup> *Le Pays*, 9 novembre 1870, p. 2.

<sup>69</sup> Arthur Buies, cité dans Mason Wade, *The French-Canadians*, vol. I, p. 384.

<sup>70</sup> *Le Pays*, 19 juillet 1871, p. 2. *Le Pays* du 22 décembre 1870, p. 2, reproduit la liste des endroits de Montréal où le journal est offert en vente.

en période trouble, par exemple au cours de la guerre austro-prussienne, plusieurs journaux ont recours aux « pelotons de gamins » qui distribuent des « extras » aux coins des rues <sup>71</sup>.

#### G. La presse et la poste :

La poste joue un double rôle en ce qui concerne la presse. Elle est tout d'abord, à cette époque surtout, le principal agent distributeur du journal. Elle alimente aussi le journal en nouvelles. C'est la poste qui livre les « correspondances particulières ou spéciales », les lettres aux rédacteurs, les « échanges » et les journaux auxquels un journal est abonné. Dans les deux cas, la poste diffuse la nouvelle. Ici, c'est le rôle que joue la poste dans la distribution du journal québécois qui nous intéresse tout spécialement. Cette distribution implique ordinairement des frais de port. En a-t-il toujours été ainsi ? Non, car de 1855 à 1857, tous les journaux étaient exemptés des frais de port <sup>72</sup>. Avant cette période et de 1857 à 1867, les statuts postaux prévoyaient l'exemption pour les journaux consacrés à « l'éducation religieuse et à l'éducation générale, à l'agriculture ou à la tempérance ou à aucune branche de science <sup>73</sup> ». Après 1867, seuls les « échanges » sont privilégiés de la sorte.

Les journalistes et leurs amis ne cessent de réclamer un retour à l'exemption qui avait prévalu de 1855 à 1857 <sup>74</sup>. L'honorable M. Laframboise en demande le rétablissement <sup>75</sup>. Il réclame aussi la réduction des tarifs postaux sur les lettres <sup>76</sup>. Le gouvernement ne peut se permettre ce luxe, puisqu'il se voit contraint de relever les tarifs sur les journaux et d'en imposer le paiement trois mois à l'avance <sup>77</sup>.

Les journaux se plaignent de la livraison postale qui leur est réservée. Le blâme est adressé avant tout aux maîtres de poste, qui sont pour la plupart des créatures politiques. La nomination de M. Huot, le protégé de Hector Langevin, comme maître de poste de Québec est universellement condamnée par les journaux qui ont à souffrir de son incompétence <sup>78</sup>. Les reproches adressés aux maîtres de poste sont incessants. On leur impute les retards de livraison, le renvoi des journaux à

<sup>71</sup> *Le Canadien*, 6 juin 1866, p. 2.

<sup>72</sup> *Statuts du Canada*, 1855, Préambule et section I, de 18 Victoria, cap. LXXIX, pp. 299-300; Également, Louis-P. Turcotte, *Le Canada sous l'Union 1841-1867*, Québec Demers et frère, 1882, p. 258.

<sup>73</sup> *Statuts du Canada*, 1857, section 5 de 20 Victoria, cap. XXV, p. 85; *Canada Statutes*, 1867, Sections 22, 23, 24, 25 et 26 de 30 Victoria, cap. X, pp. 225-226.

<sup>74</sup> *L'Ordre*, 22 novembre 1865, p. 1.

<sup>75</sup> *La Minerve*, 20 juin 1866, p. 2; *L'Ordre*, 2 juillet 1866, p. 2.

<sup>76</sup> *La Minerve*, 20 juin 1866, p. 2.

<sup>77</sup> *Canada Statutes*, 1867, section 22 de 30 Victoria, cap. X, p. 225.

<sup>78</sup> *Le Canadien*, 27 juillet 1870, p. 2 et 12 septembre 1870, p. 2; *Le Journal des Trois-Rivières*, 8 septembre 1870, p. 2, 22 septembre 1870, p. 3 et 27 octobre 1870, p. 2.

l'expéditeur etc <sup>79</sup>. Il arrive qu'on accuse le maître de poste de manquer à son devoir pour des « divergences d'opinions politiques <sup>80</sup> ». *Le Pays* fait dire à un abonné qu'il ne reçoit pas ce journal par la « malle » « parce que le maître de poste qui est un ministériel enragé, le gardait pour le lire lui-même, et quand il en avait fini il nous le renvoyait en disant que je le refusais <sup>81</sup> ». Les maîtres de poste sont surtout accusés de lire ou de permettre la lecture des journaux qui doivent de droit parvenir aux seuls abonnés. Ce problème amène les autorités du ministère des postes à publier un « ordre départemental » très sévère à ce sujet <sup>82</sup>. Pourtant la presse continue à se plaindre d'abus du même genre par la suite <sup>83</sup>.

#### CONCLUSION

Il ressort, par ce qui précède, que l'entreprise de presse québécoise d'expression française est marginale. Cette marginalité se vérifie. La durée moyenne de l'entreprise de presse est très faible. La majorité de nos journaux sont morts nés.

L'installation matérielle de l'entreprise de presse laisse beaucoup à désirer. Les progrès technologiques n'y viennent que lentement.

Le personnel restreint et mal entraîné de l'entreprise doit remplir une multiplicité de tâches. Cette situation entraîne l'appauvrissement du journalisme.

Le tirage de l'entreprise est généralement faible. Les lecteurs sont rares. Afin d'assurer la survie financière du journal on doit souscrire des abonnements. La vente par numéro est trop aléatoire et ne saurait assurer la survie financière du journal. De là la prédominance de l'abonnement.

<sup>79</sup> *Journal des Trois-Rivières*, 14 septembre 1866, p. 2 et 11 juillet 1870, p. 2; *L'Ordre*, 10 décembre 1870, p. 1 et 3 mai 1867, p. 1.

<sup>80</sup> *Le Pays*, 3 avril 1866, p. 2.

<sup>81</sup> *Le Pays*, 8 mai 1871, p. 2.

<sup>82</sup> « L'ordre départemental no 70 du 12 février 1867 », dans *Le Courrier du Canada*, 4 mars 1867, p. 3.

<sup>83</sup> *Le Pays*, 27 août 1870, p. 2; *Le Journal des Trois-Rivières*, 27 octobre 1870, p. 2 et 14 novembre 1870, p. 3; *Le Canadien*, 16 janvier 1871, p. 2.

### III — La presse québécoise d'expression française et les idéologies

#### A. La difficile liberté d'opinion :

L'horizon politique et idéologique de 1866 à 1871 est dominé par les Conservateurs et les Ultramontains. Le parti Libéral est battu en brèches par l'alliance des forces cléricales avec les Libéraux-Conservateurs de MacDonald-Cartier. Les partisans de Cartier et de MacDonald se lancent à bras raccourcis sur les Libéraux. L'aile ultramontaine du parti Conservateur fait la chasse aux erreurs condamnées par Pie IX dans son *Syllabus errorum* de 1864. Son zèle et son ardeur à défendre la primauté du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel l'amène à condamner le gallicanisme. Les ultramontains finissent par rompre avec les Conservateurs modérés qui se refusent à accepter la primauté de l'Église en matière temporelle. La presse québécoise reflète fidèlement cette lutte politique et idéologique.

Le caractère de la lutte politique et religieuse que se livrent les journaux québécois est excessif. Arthur Buies condamne avec énergie ces « assommeurs qui empruntent aux charretiers leur vocabulaire<sup>1</sup> ». Il constate que la liberté d'expression n'existe pratiquement pas au Québec :

« Et c'est là le plus grand malheur peut-être de notre presse qu'il ne soit pas permis d'y exprimer une opinion libre sans être aussitôt taxé d'hérésie par une petite légion de barbouilleurs aussi ignorants que bornés et prétentieux, qui s'imposent au clergé lui-même, se substituent à son action, lui enlèvent presque sa direction légitime, lui dictent ce qu'il a à faire, décrètent, anathématisent, pourfendent de droite et de gauche, se font l'Église à eux tout seuls, et iraient jusque dans le Vatican même pour y interdire le pape<sup>2</sup>. »

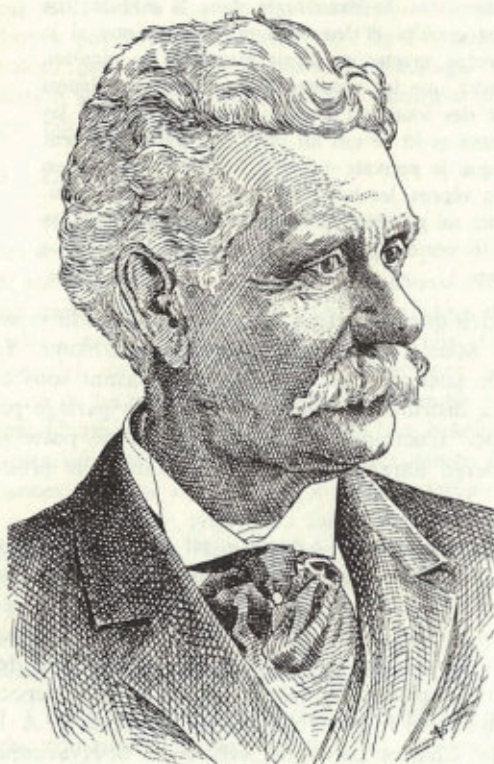
Son attaque vise avant tout les Ultramontains, car ils sont le fer de lance de la persécution qui s'abat sur les Libéraux et sur la presse « rouge ».

Cette persécution prend une grande variété de formes. Elle est très efficace. La censure officielle, qui n'existe pas avant 1914, n'est pas nécessaire<sup>3</sup>. Celui qui reçoit *Le Pays* s'expose « à bien des petites mi-

<sup>1</sup> Arthur Buies, « La presse canadienne-française », dans *Conférences*, Québec, Darveau, 1875, p. 8.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>3</sup> Le statut juridique de la presse d'avant 1914 est donné dans *Les statuts refondus du Bas-Canada : 1860*, cap. XI, pp. 53-57 et *Les statuts du Canada : 1865*, p. 28. Pour celui d'après 1914, voir: Adjutor Rivard, « De la liberté de la presse », dans *Royal Society of Canada 1923 Proceedings and Transactions*, vol. XVII, pp. 33-104.



Centre de recherches en littérature canadienne-française -  
Université d'Ottawa

ARTHUR BUIES (1840-1901)

Il fait ses études au Séminaire de Québec, au Séminaire de Nicolet et au Lycée Impérial de Paris. Il collabore au *Pays* avant de fonder, tour à tour, *La Lanterne* (1868-1869), *L'Indépendant* (1870) et *Le Réveil* (1876).

sères », surtout s'il demeure à la campagne<sup>4</sup>. Un correspondant de la campagne raconte au *Pays* ses petites misères de « Rouge ».

« ... Et puis ça faisait un tas de bavardages dans la maison; ma femme m'en cassait les oreilles et les voisines disaient que si je continuais à recevoir votre gazette ça ferait manquer les récoltes, j'avais beau leur répondre que les récoltes n'étaient pas meilleures depuis qu'il se publiait des journaux de dévotion et que dans les États où chacun dit, pense et lit ce qui lui plaît, les granges crèvent sous le grain, tout ce que je pouvais dire n'y faisait rien... Tous les dimanches, après les vêpres, les bons libéraux du village se réunissent chez moi et pour ne pas être interrompus, nous allons tous à la grange où je leur lis votre journal qui nous éclaire sur tout ce que fait le gouvernement<sup>5</sup>... »

En ville, par contre, il arrive que le porteur du journal soit battu et ses journaux soient détruits<sup>6</sup>. Mais il semble bien que ce soit rarissime. Le rôle joué par le maître de poste est beaucoup plus important sous ce rapport. Il peut nuire à la distribution d'un journal qui ne partage pas son point de vue politique. L'action partisane du maître de poste se double de l'action d'un clergé ultramontain intolérant face à la presse libérale.

La lutte du clergé contre la presse « rouge » est réelle et efficace. *Le Pays* du 26 avril 1866, raconte qu'un de ses abonnés « avait été menacé par son curé de n'être point admis à la communion pascale s'il continuait à recevoir » ce journal<sup>7</sup>. Le même curé lance la même menace à l'endroit d'un paroissien qui reçoit *Le Défricheur*<sup>8</sup>. *L'Ère Nouvelle* des Trois-Rivières rapporte qu'un certain « Abraham Maurice a été menacé d'excommunication par son curé » pour une raison similaire<sup>9</sup>. À la suite de la querelle de M<sup>sr</sup> Charles Larocque, évêque de St-Hyacinthe, avec le député Alexandre Dufresne au sujet du *Club St-Jean Baptiste*, *Le Pays* est mis à l'Index dans ce diocèse<sup>10</sup>. M<sup>sr</sup> Larocque ne lésine pas sur les moyens. Il censure la paroisse d'Iberville en entier, car elle ose supporter le député. Le curé M. E. Durocher est rappelé et il est même question de fermer l'église<sup>11</sup>. Cette querelle perdure car *Le Pays* rapporte, trois ans plus tard, qu'un autre curé du diocèse, M. Lévesque, continue à défendre la lecture du *Pays* en se référant à l'ordonnance de M<sup>sr</sup> Larocque<sup>12</sup>. Le journal reproduit ensuite une longue lettre d'un certain « Bonnefoi » qui compare l'attitude des curés du diocèse de St-Hyacinthe à celle d'un prêtre du diocèse de Québec. Il tente de démon-

<sup>4</sup> *Le Pays*, 4 mai 1871, p. 2.

<sup>5</sup> *Le Pays*, 8 mai 1871, p. 2.

<sup>6</sup> *Le Pays*, 9 mai 1867, p. 2. Il rapporte deux incidents du genre.

<sup>7</sup> *Le Pays*, 26 avril 1866, p. 2.

<sup>8</sup> *Loc. cit.*

<sup>9</sup> *Loc. cit.* La lettre de M. A. Maurice est reproduite par *Le Pays*.

<sup>10</sup> *Le Pays*, 11 avril 1867, p. 2.

<sup>11</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 26 mars 1867, p. 3.

<sup>12</sup> *Le Pays*, 28 décembre 1870, p. 2.

trer l'étroitesse de vues de ceux qui le condamnent<sup>13</sup>. Ce même journal rapporte également le cas d'un riche marchand qui doit suivre l'avis de son curé et renvoyer le journal<sup>14</sup>. Mais les journaux « rouges » ne sont pas seuls à être frappés des foudres du clergé. *La Minerve* se voit foudroyée par M. Turcot, curé de l'Île Perrault, qui préfère de beaucoup encourager *Le Nouveau-Monde*, d'idéologie ultramontaine<sup>15</sup>. Cette situation se présente beaucoup plus rarement cependant pour *La Minerve* que pour *Le Pays*.

#### B. Le patronage :

Il y a plusieurs façons de patronner les journaux. On peut leur offrir des subventions. S'il s'avère impossible pour des raisons d'ordre politique, de subventionner directement des journaux amis, on peut avoir recours à des mesures plus discrètes. On offre alors des « correspondances spéciales » gratuites aux journaux ministériels. On embauche comme fonctionnaire un certain nombre de rédacteurs, amis du régime. C'est une façon de les récompenser des services rendus au « parti ». Ces rédacteurs sont libérés autant que possible de leur besogne officielle afin de pouvoir consacrer une grande partie de leur temps à rédiger des « correspondances » et des « chroniques » pour le compte des journaux ministériels. Le gouvernement peut assez facilement orienter les dépenses des services gouvernementaux, afin d'offrir aux journaux ministériels des contrats d'annonces judiciaires et postales ainsi que des contrats d'impression. Nous allons voir que ce sont, pour l'essentiel, les moyens par lesquels le gouvernement agit sur la presse. Celui-ci n'intervient pas directement dans le fonctionnement d'un journal.

Le gouvernement embauche des rédacteurs, qui, sous le couvert de leur fonction officielle, rédigent des articles et des discours élogieux à l'endroit des politiques du parti au pouvoir<sup>16</sup>. Officiellement greffiers ou traducteurs, ils déploient leurs énergies à rédiger pour le compte des journaux ministériels. Le *Canadien* cite le cas de M. Decelles à la fois fonctionnaire et rédacteur au *Journal de Québec*<sup>17</sup>. *L'Ordre* rapporte la participation de M. E. Gérin, rédacteur à *La Minerve*, comme membre de la délégation qui se rend à Londres au début de 1867. Cette session du Parlement britannique voit l'adoption du projet de Confédération canadienne<sup>18</sup>. Ce même journal attaque Évariste Gélinas, fonctionnaire, qui rédige des articles pour *La Minerve* de Montréal et *Le Canada* d'Ottawa<sup>19</sup>. Ces deux journaux sont considérés comme ministériels. *Le Pays*

<sup>13</sup> *Le Pays*, 13 avril 1871, p. 2.

<sup>14</sup> *Le Pays*, 9 mai 1867, p. 2.

<sup>15</sup> *La Minerve*, 8 et 11 avril 1871, p. 2 et 30 mai 1871, p. 2.

*Le Pays*, 10 et 12 avril 1871, p. 2.

<sup>16</sup> *Le Canadien*, 11 novembre 1870, p. 2.

<sup>17</sup> *Le Canadien*, 28 avril 1871, p. 2.

<sup>18</sup> *L'Ordre*, 11 janvier 1867, p. 1; *Le Canadien*, 4 mars 1867, p. 2; *La Minerve*, 9 janvier 1867, p. 2.

<sup>19</sup> *L'Ordre*, 24 mai 1867, p. 1.

relève pour sa part le rôle joué par J. Royal, « indemnisé et payé pour se rendre à Ottawa » dans la fondation du *Nouveau-Monde*<sup>20</sup>. Il souligne également la collaboration de trois employés publics, dont M. P. de La Bruyère, au *Courrier de St-Hyacinthe*<sup>21</sup>. Ce ne sont là que quelques exemples. On pourrait citer d'autres journalistes ministériels connus, comme J. A. N. Provancher, M. McLeod, et Oscar Dunn<sup>22</sup>.

Le gouvernement accorde par ailleurs des contrats de publicité, d'impression et de fourniture de bureau à ses amis. Ces services sont payés beaucoup plus cher qu'au taux du marché<sup>23</sup>. Les ministres peuvent autoriser des dépenses appelées « contingencies » sans passer par les Chambres<sup>24</sup>. Afin de coordonner ce patronage, le gouvernement fait distribuer aux chefs des principaux services gouvernementaux une *Official List of Newspapers in Canada, to Receive Government Patronage*<sup>25</sup>. Pour la période qui nous intéresse, seule la liste de 1867 est disponible. Cette liste mentionne *L'Union des Cantons de l'Est*, *La Montreal Gazette*, *Le Montreal Daily News*, *La Minerve*, *Le Canada*, (Ottawa), *La Gazette des Campagnes*, *Le Franco-Canadien*, *Le courrier de St-Hyacinthe*, *La Gazette de Sorel*, *Le Journal des Trois-Rivières*, *Le Quebec Chronicle*, *Le Journal de Québec*, *La Quebec Gazette*, *Le Quebec Mercury*, et *Le Courrier du Canada*. Tous ces journaux font parti de la presse ministérielle du Québec. Chacun de ces journaux publie des horaires de l'arrivée et du départ des « malles », des listes de lettres non-réclamées et des annonces judiciaires, qui rapportent. Les ministères leur font passer commande de travaux d'impression, de papeterie et de fourniture de bureau. Ce système de patronage est étudié par une commission d'enquête en 1862. Le rapport qui traite du patronage aux journaux et aux imprimeurs est publié dans le *Toronto Star*, du 17 février 1864<sup>26</sup>.

L'existence d'un tel système de patronage est un secret de polichinelle. Les journaux d'opposition ne cessent de condamner la vénalité de la presse ministérielle<sup>27</sup>. Il arrive que des faits précis soient mis de l'avant. *L'Ordre* du 23 avril 1866 lance une attaque contre *Le Courrier du Canada*, qui, devenu « ministériel enragé et servile comme tous les organes tories », reçoit \$3,977.00 du gouvernement, pour « jobs, papeteries (et) annonces », du 1<sup>er</sup> juillet 1864 au 30 juin 1865<sup>28</sup>. Une vérification des *Sessional Papers* du Canada pour l'année 1865 sous la rubrique « con-

tingencies » dans les *Public Accounts* confirme l'accusation portée par *L'Ordre*<sup>29</sup>. Par contre, certaines accusations du *Pays* à l'endroit de *La Minerve* sont plus vagues. *Le Pays* se contente de souligner que la « vieille ennuyeuse (et) vieille radoteuse » ne survivrait pas sans les « jobs » et les subventions du gouvernement<sup>30</sup>. Ce même critique constate la trahison de la cause libérale par *Le Journal de Lévis* qui « publie maintenant les annonces du gouvernement<sup>31</sup> ». *L'Ordre* et *Le Canadien* attaquent les propriétaires du *Montreal Gazette*, MM. Lowe et Chamberlain, qui ont reçu un contrat du gouvernement pour la publication du *Year Book* de 1867<sup>32</sup>. *Le Pays* accuse M. Cauchon du *Journal de Québec* de se faire « graisser la patte » par le gouvernement de MacDonald-Cartier<sup>33</sup>. *Le Journal de Québec* lance au *Pays* le défi de prouver ses allégations<sup>34</sup>. La réponse du *Pays* ne se fait pas attendre: il reproduit de larges extraits chiffrés des *Comptes publics du Canada* pour 1865, avec pages à l'appui. Il ressort de cette présentation que *Le Journal de Québec* reçoit \$11,249.45 du gouvernement « en jobs de tout genre<sup>35</sup> ». Ces journaux ne retiennent pas toujours la faveur des gouvernements, cependant. *La Minerve*, qui se défend des accusations de vénalité lancées contre elle par *Le Journal des Trois-Rivières* et *Le Canadien*, tance *Le Journal des Trois-Rivières* « qui ne juge à propos de soutenir les gouvernements conservateurs que lorsqu'on lui donne à imprimer le *Rapport des Prisons*<sup>36</sup> ». *La Minerve* se rit de ce genre d'indépendance. Elle soutient que son indépendance n'est pas entamée par le patronage dont elle est l'objet, et que ce patronage n'est pas aussi profitable qu'on le laisse entendre<sup>37</sup>. *Le Journal des Trois-Rivières* ne prise pas l'allusion au *Rapport des Inspecteurs de Prison* puisqu'il revient à la charge contre *La Minerve* le 19 décembre 1870<sup>38</sup>. Le 27 février 1871 il lance une nouvelle offensive, cette fois à l'aide des *Comptes publics du Canada* pour 1870<sup>39</sup>. Le rédacteur du *Journal des Trois-Rivières* relève un montant de \$4,439.41 payé à *La Minerve* au cours de l'année 1869. *La Minerve* répond le 4 mars 1871 en tournant le fer dans la plaie, puisqu'elle rappelle de nouveau l'affaire du *Rapport des Inspecteurs de*

<sup>20</sup> *Le Pays*, 11 mai 1867, p. 2.

<sup>21</sup> *Le Pays*, 7 juin 1866, p. 2.

<sup>22</sup> *Le Pays*, 31 juillet 1866, p. 2; *Le Canadien*, 23 juillet 1866, p. 2.

<sup>23</sup> P. B. Waite, *The Life and Times of Confederation, 1864-1867*, Toronto, Univ. of Toronto Press, 1962, pp. 9-10; Robert A. Hill, « A Note on Newspaper Patronage in Canada During the Late 1850's and Early 1860's » dans *Canadian Historical Review*, XLIX, 1, (March 1968), pp. 44-59.

<sup>24</sup> R. A. Hill, *op. cit.*, p. 55.

<sup>25</sup> *Official List of Newspapers in Canada to Receive Government Patronage*, Ottawa, March 1867, *Bibliothèque des Archives publiques du Canada*.

<sup>26</sup> Source citée dans R. A. Hill, *op. cit.*, p. 55, note no 48.

<sup>27</sup> Un exemple parmi des centaines: *Le Canadien*, 23 décembre 1870, p. 2.

<sup>28</sup> *L'Ordre*, 23 avril 1866, p. 1.

<sup>29</sup> *Sessional Papers of Canada* (25-43), vol. XXV, no 2, 1865, #38 (*Public Accounts*), pp. 55-63, *Archives publiques du Canada*.

<sup>30</sup> *Le Pays*, 9 et 30 juin 1866, p. 2.

<sup>31</sup> *Le Pays*, 1<sup>er</sup> septembre 1866, p. 2.

<sup>32</sup> *L'Ordre*, 17 décembre 1866, p. 1 et *Le Canadien*, 24 décembre 1866, p. 2.

<sup>33</sup> *Le Pays*, 29 janvier 1867, p. 2.

<sup>34</sup> Cité dans *La Minerve* du 14 février 1867, p. 2.

<sup>35</sup> *Le Pays*, 2 février 1867, p. 2.

<sup>36</sup> *La Minerve*, 28 novembre 1870, p. 2.

<sup>37</sup> *Loc. cit.*

<sup>38</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 19 décembre 1870, p. 2.

<sup>39</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 27 février 1871, p. 3. *L'Ordre* relève pour l'année 1869-70, la place qu'occupent *Le Journal de Québec* et *L'Événement* dans le patronage de la Province de Québec. *Le Journal de Québec* décroche la part du Lion avec \$13,449.43 tandis que *L'Événement* obtient \$4,042.10: Voir: *L'Ordre*, 28 novembre 1870, p. 3.

*Prison* <sup>40</sup>. Mais toutes ces révélations ne percent pas tous les secrets de la politique du gouvernement en matière de patronage.

*Le Franco-Canadien* de Saint-Jean-d'Iberville est un journal dont la manipulation passe inaperçue. Cet hebdomadaire est Libéral tout au long de sa carrière <sup>41</sup>. Or il est très surprenant de constater qu'il fait partie de la liste de journaux recevant du patronage du gouvernement Conservateur <sup>42</sup>. Comment expliquer ce fait ? L'explication la plus vraisemblable est donnée en toute innocence par *L'Ordre*, *Le Canadien* et *Le Pays*. *Le Canadien* et *L'Ordre* du 8 mars 1867 ainsi que *Le Pays* du 12 mars 1867 nous signalent d'importantes améliorations au *Franco-Canadien* <sup>43</sup>. On souligne le changement qui s'est opéré dans la direction du journal. Fondé conjointement par Charles Laberge, Félix-Gabriel Marchand et Alfred Charland le journal devient propriété du seul Félix-Gabriel Marchand, qui est le premier à lancer l'idée d'une réconciliation nationale, maintenant que le projet de Confédération est passé <sup>44</sup>. *Le Franco-Canadien* soutient que tous doivent maintenant se rallier honnêtement à cette nouvelle structure et tenter de la faire fonctionner. Cette idée est reprise par plusieurs journaux libéraux-modérés, notamment *Le Canadien* et *L'Ordre*. C'est ainsi qu'une idée qui aurait suscité des raidissements si elle était venue de journaux ministériels, fait son chemin grâce à la complicité d'un journal dont le libéralisme est irréprochable.

#### CONCLUSION

À l'heure de la Confédération, la presse québécoise d'expression française est impliquée dans des luttes politiques et idéologiques extrêmement virulentes. Le caractère de cette polémique est jugé excessif par les contemporains les plus respectueux de la liberté de conscience.

Les journaux de l'opposition sont persécutés. La presse « rouge » subit les foudres de ses adversaires. Ses porteurs sont battus et ses lecteurs sont excommuniés par le clergé. Les maîtres de poste, créatures politiques pour la plupart, rendent difficile la diffusion des journaux « rouges » par leur action partisane. Ces mesures contraignantes pour les journaux de l'opposition sont secondées par une série de mesures qui servent d'encouragement à la presse ministérielle.

Le patronage est distribué généreusement à la presse qui se fait servile aux intérêts du parti au pouvoir. Cette presse ministérielle se voit octroyer des contrats d'impression, d'annonces, de papeterie etc. Elle

<sup>40</sup> *La Minerve*, 4 mars 1871, p. 2.

<sup>41</sup> A Beaulieu et J. Hamelin, *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*, Québec, P.U.L., 1965, p. 245.

<sup>42</sup> *Official List of Newspapers in Canada to Receive Government Patronage*, March 1967, p. 3.

<sup>43</sup> *Le Canadien*, 8 mars 1867, p. 2; *L'Ordre*, 8 mars 1867, p. 2; *Le Pays*, 12 mars 1867, p. 2.

<sup>44</sup> *Le Canadien*, 7 juin 1867, p. 2.

obtient gratuitement les services de correspondants et de chroniqueurs qui, sous le couvert d'une fonction dans le fonctionnarisme, travaillent à la rédaction d'articles qui ont pour but la défense des politiques du gouvernement.

La persécution de la presse « rouge » et le patronage de la presse d'allégeance conservatrice jouent, à long terme, le rôle d'une censure très efficace. La situation financière aléatoire de l'entreprise de presse, à cette époque, rend plus contraignante encore cette forme de contrôle. Les journaux de l'opposition se voient acculés à la faillite à plus ou moins brève échéance. C'est ce qui nous fait conclure à la précarité de la liberté d'expression au Québec à l'heure de la Confédération.

#### IV — La publicité dans la presse québécoise d'expression française, à l'époque de la Confédération

La publicité d'alors exploite les gens comme celle d'aujourd'hui<sup>1</sup>. Les colonnes sont en grande partie composées d'annonces de nature médicale. On y présente des élixirs et des remèdes-miracles dans le genre du « Salsepareille Ayer ». Ces remèdes servent de liniments pour les hommes comme pour les bêtes, de remontants, de sirops pour la toux, etc... Les dentifrices, les pastilles pulmonaires, les « eaux de Floride », les parfums et les restaurateurs de chevelure y font très bonne figure. Les crinolines, les chapeaux, les « hardes » et les vêtements forment une deuxième catégorie importante d'annonces publicitaires. Un troisième type d'annonces se compose exclusivement de vins, de boissons, de denrées alimentaires exotiques importées et de restaurants.

À ces catégories de réclame s'ajoutent les annonces postales et judiciaires, les cartes de visite, les horaires de train et de bateau, les annonces de soirées bénéfiques et de concerts. Il arrive souvent que le journal offre ses services pour l'impression de cartes, de livres, etc...

La disposition des annonces ne varie que très rarement. Il arrive que des colonnes entières d'annonces soient reproduites plus d'une fois dans la même édition d'un journal. Nous avons remarqué ce phénomène dans *Le Canadien* du 18 et du 23 janvier 1867. Comment expliquer ce comportement ? Insuffisance d'annonces ou insuffisance de matière ? *Le Pays*, qui note le même genre de situation dans *La Minerve* l'attribue au manque d'annonces<sup>2</sup>.

Les responsables de la publicité ont parfois recours à des stratagèmes plus ou moins cocasses, afin de faire passer leur message publicitaire. Prenant pour acquis que « la seule partie du journal qui se lise » est la section des « faits divers », le journal y glisse des anecdotes qui sont en réalité des messages publicitaires<sup>3</sup>. *Le Journal des Trois-Rivières* nous donne un exemple remarquable de cette technique :

*Précaution contre le froid.* — La France sera régénérée, elle sortira de son humiliation et reprendra sa place. Si Paris est détruit, c'est

<sup>1</sup> Napoléon Legendre condamne la publicité des journaux de son époque. *Le Courrier du Canada*, 3 août 1870, p. 2.

<sup>2</sup> *Le Pays*, 30 juin 1866, p. 2.

<sup>3</sup> Napoléon Legendre fait dire à un des interlocuteurs du rédacteur, que seuls les « faits divers sont lus ». « Le journalisme en Canada », dans *Le Courrier du Canada*, 24 mars 1871, p. 1.



Archives publiques du Canada

OSCAR DUNN (1845-1885)

Il poursuit de brillantes études au Collège de St-Hyacinthe tout en collaborant au *Courrier de St-Hyacinthe*. Il se rend à Paris en 1868-1869 pour y étudier le journalisme. Il travaille comme journaliste au *Journal de Paris*.

Revenu au pays, il fait ses études de droit. Il devient journaliste à *La Minerve* et éditeur de *L'Opinion Publique* et de *La Revue Canadienne*.

que l'Allemagne sera ennemie de la civilisation, et ses cohortes brutales et sanguinaires, ne seront satisfaites que lorsqu'elles seront repues d'or et d'argent. Pour nous, nous sommes exposés aux vents du Nord; mais nous avons à notre disposition des dépôts de fourrures. Entrez dans le magasin de L. Lesieur... etc<sup>4</sup>...

Ce procédé est utilisé également par *La Minerve* qui reproduit dans ses *Notes locales* :

*La guerre.* — Je vous parlais il y a quelques jours de Gambetta et de St-Crispin. Voilà Bourbaki qui fait des prodiges de valeur, dans les Vosges, sans doute. En attendant, entrez au no 194, rue Notre-dame, magasin de R. W. Cowan; venez examiner (sic) les superbes fourrures<sup>5</sup>...

Cette technique amusante devient extrêmement disgracieuse lorsque les croyances religieuses des lecteurs en font les frais. Voici ce que le très catholique *Journal des Trois-Rivières* se permet de publier :

Le concile œcuménique dernièrement convoqué à Rome est une preuve de la sollicitude de l'Église catholique pour le bien-être et la prospérité de nos communiants. De grandes assemblées de cette nature... devraient être de quelque bienfait à notre race. Nous espérons que cette opinion rencontrera autant d'harmonie et d'unanimité que le verdict en faveur du Grand Remède Shoshonees<sup>6</sup>...

Nous voyons, par ce qui précède, que la publicité d'il y a un siècle ressemble à celle d'aujourd'hui. Tout est mis en œuvre pour capter l'attention du lecteur. Les illustrations et les titres se font provocateurs. On fait appel aux intérêts, aux faiblesses et à la crédulité du grand public. On exploite les passions les plus profondes du québécois. Tout est bien qui réussit.

<sup>4</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 26 janvier 1871, p. 3.

<sup>5</sup> *La Minerve*, 21 janvier 1871, p. 2.

<sup>6</sup> *Le Journal des Trois-Rivières*, 10 octobre 1870, p. 3.

## V — Le régime postal et la presse québécoise d'expression française (1855-1867)

Le régime postal auquel sont soumis les journaux, de 1855 à 1867, varie considérablement. Avant le 1<sup>er</sup> juillet 1855, une seule catégorie de journaux est exemptée de frais de port, tandis que du 1<sup>er</sup> juillet 1855 au 10 juin 1857, tous les journaux sans exceptions bénéficient de ce privilège. Après 1857, on revient à la situation d'avant 1855. À partir de 1859, ce privilège disparaît et fait place à un tarif qui varie selon la périodicité de l'imprimé. Il ne reste plus que les « échanges » qui reçoivent un traitement de faveur.

Avant le 1<sup>er</sup> juillet 1855, seuls sont exempts de frais de port les journaux ou périodiques traitant d'éducation, de tempérance, de science, d'agriculture etc... À partir de cette date, tous les journaux politiques ou apolitiques, imprimés dans la province du Canada, sont exempts de frais de port<sup>1</sup>. Cette mesure doit s'avérer trop coûteuse pour le gouvernement, puisque « les sections une et cinq... sont abrogées » le 10 juin 1857<sup>2</sup>. Cette décision n'est liée d'aucune manière à la politique puisque les deux ministères sous lesquels ces changements s'effectuent sont plus ou moins composés des mêmes personnalités. En effet, la mesure exemptant les journaux de frais de port est promulguée sous le ministère MacNab-Taché; celle qui rétablit les frais de port est promulguée sous le ministère Taché-Macdonald.

À partir de 1857, les journaux consacrés à « l'éducation religieuse et à l'éducation générale, à l'agriculture ou à la tempérance ou à aucune branche de science » conservent leurs privilèges d'avant 1855<sup>3</sup>. Cette exemption est abolie cependant en 1859<sup>4</sup>. *Le Pays* du 21 mai 1867 croit toujours que les journaux éducatifs, religieux, tempérants et agricoles sont exempts de frais de port à condition de ne pas se mêler de politique. Il est dans l'erreur. En réalité, ce privilège n'a jamais été assorti de cette condition de nature politique. Lorsque ce journal accuse *La Gazette des Campagnes* et *Le Journal de l'Instruction Publique* de faire de « la politique de parti », l'accusation n'a aucun sens. Ces deux journaux ont des

<sup>1</sup> *Statuts du Canada*, 1855, Préambule et section 1 de 18 Victoria, cap. LXXIX, p. 299-300. Aussi: Louis-P. Turcotte, *Le Canada sous l'Union 1841-1867*, Québec, L. J. Demers et frère, 1882, p. 258.

<sup>2</sup> *Statuts du Canada*, 1857, section 1 de 20 Victoria, cap. XXV, p. 85. Aussi: *L'Ordre*, 22 novembre 1865, p. 1.

<sup>3</sup> *Statuts du Canada*, 1857, section 5 de 20 Vict., cap. XXV, p. 85.

<sup>4</sup> *Statuts du Canada*, 1859, section 2 de 22 Vict., cap. XVII, p. 82.

frais de port inférieurs parce qu'ils sont « périodiques » d'après la loi. *La Gazette* est bimensuelle et *Le Journal* est mensuel. Sont « journaux », les publications qui paraissent au moins une fois la semaine<sup>5</sup>. On impose des frais de port sur tous les journaux autres que « les échanges adressés aux rédacteurs et éditeurs de journaux<sup>6</sup> ». Le taux qui est établi ne dépasse pas un centin par journal<sup>7</sup>. C'est là une concession puisque les frais de port sur les lettres sont de beaucoup supérieurs<sup>8</sup>. Le statut privilégié dont bénéficie la presse amène le ministère à prévoir une réglementation très sévère pour réduire les abus que ce privilège ne manque pas de créer. On condamne comme délit punissable de sanctions le « fait d'enfermer une lettre ou des lettres ou des écrits devant servir de lettre... dans un journal... devant être transmis au prix réduit du port des journaux<sup>9</sup> ». On prévoit faire exception pour les « comptes et reçus des éditeurs de journaux qui peuvent passer pliés dans les journaux qu'ils envoient à leurs abonnés<sup>10</sup> ».

Les journalistes et leurs amis ne cessent de réclamer un retour à l'exemption complète qui avait prévalu de 1855 à 1857<sup>11</sup>. L'honorable M. Laframboise en demande le rétablissement<sup>12</sup>. Il réclame aussi la réduction des tarifs sur les lettres<sup>13</sup>. Le gouvernement ne peut se permettre ce luxe. Au contraire, il se voit contraint de relever les tarifs sur les journaux et d'en imposer le paiement trois mois à l'avance<sup>14</sup>. L'exemption complète ne sera plus jamais rétablie.

<sup>5</sup> *Statuts du Canada*, 1867, sections 22 à 26 de 30 Vict., cap. X, p. 225-6.

<sup>6</sup> *Statuts du Canada*, 1859, section 1 de 22 Vict., cap. XVII, p. 82 et *Statuts du Canada*, 1867, section 22 de 30 Vict., cap. X, p. 225.

<sup>7</sup> *Statuts du Canada*, 1859, sections 1 et 4 de 22 Vict., cap. XVII, p. 82-83.

<sup>8</sup> *Statuts du Canada*, 1859, section 4 de 22 Victoria, cap. XVII, p. 83.

<sup>9</sup> *Statuts du Canada*, 1859, section 8 de 22 Vict., cap. XVII, p. 83 et *Statuts du Canada*, 1866, sections 1 et 2 de 29 Vict., cap. XI, p. 55-56.

<sup>10</sup> *Loc. cit.*

<sup>11</sup> *L'Ordre*, 22 novembre 1865, p. 1.

<sup>12</sup> *La Minerve*, 20 juin 1866, p. 2; *L'Ordre*, 2 juillet 1866, p. 2.

<sup>13</sup> *La Minerve*, 20 juin 1866, p. 2.

<sup>14</sup> *Canada Statutes*, 1867, section 22 de 30 Victoria, cap. X, p. 225.

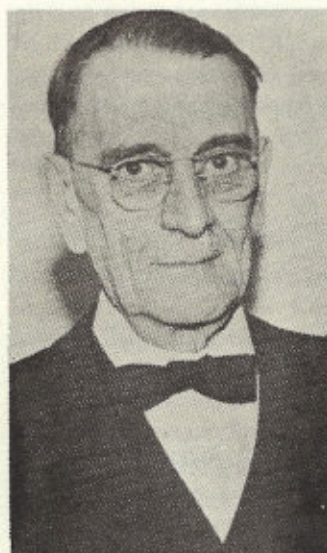
## LES JOURNAUX DE HULL: DES ORIGINES À 1955

par EDGAR BOUTET \*

### Note de la rédaction

M. Edgar Boutet avait publié une série d'articles sur le journalisme à Hull, des origines à 1955, que nous avons regroupés ici. Ces articles sont parus dans *Le Droit*, échelonnés sur une période de trois mois, du 26 novembre 1955 au 25 février 1956.

Edgar Boutet y retrace l'histoire mouvementée du journalisme hullois, étroitement associé au journalisme d'Ottawa depuis ses débuts. Il fait revivre les polémiques auxquelles se sont livrés les premiers journaux d'expression française de la région de l'Outaouais. Enfin, il passe en revue la vie des principaux journalistes qui ont œuvré sur la scène hulloise, tels Médéric Lanctôt, Flavien Moffet, Rodolphe Laferrière, Ernest Cinq-Mars, Bourbeau Rainville et Alphonse Lusignan.



EDGAR BOUTET (1896-1971)

L'image de la presse hulloise d'expression française que nous transmet Edgar Boutet correspond très exactement à celle que nous avons donné de la presse québécoise d'expression française dans la première partie de ce numéro spécial d'Asticou.

\* (NDLR) Pour une biographie plus complète de ce journaliste de chez-nous, se référer au *Droit* du 8 novembre 1958.

### CEUX QUI EN ONT PARLÉ...

Ce que l'on pourrait appeler le « bon vieux temps » de Hull remonte à une époque peu éloignée de la nôtre: l'histoire de Hull ne commence en somme, qu'avec le début du siècle dernier. À l'arrivée en 1799 de Philémon Wright, au « portage des Chaudières » jusqu'à sa mort en 1839 notre ville n'est encore qu'un établissement agricole qui reste la propriété exclusive du fondateur.

Au milieu du siècle dernier l'arrivée chez nous du jeune Ezra Butler Eddy inaugure la période d'industrialisation de la petite colonie agricole qui, en 1875, devait se séparer du canton de Hull pour se constituer en corporation municipale indépendante.

Wright et ses fils avaient exploité de vastes concessions forestières dans la Gatineau pour l'exportation du bois carré sur les marchés anglais et américains tandis qu'Eddy conçut l'idée de mettre en œuvre ici même ces richesses forestières en construisant à Hull une scierie qui, en 1883, devenait la plus importante de tout le pays. Les entreprises Eddy, les allumettes et les scieries employaient vers 1870 plus de 1800 personnes en très grande partie de langue française qui devaient, peu après, constituer la majorité de la population de la nouvelle Hull en 1875.

L'histoire de la colonie Wright jusqu'à l'arrivée d'Eddy en 1851 nous paraît suffisamment constituée grâce aux documents officiels et aux papiers de famille de Wright et de ses fils. Mais à partir de 1850 la reconstitution de notre histoire locale présente beaucoup de difficultés. Les nombreuses conflagrations ont détruit presque tout le vieux Hull du siècle dernier ainsi que la plupart des documents officiels qu'i s'y rapportent sauf ceux que l'on a pu conserver dans les archives paroissiales et municipales. La conflagration de 1900 qui a détruit notre palais de justice et notre bureau d'enregistrement nous a fait perdre une masse importante d'archives publiques qui nous auraient éclairés sur le passé de Hull au cours du dernier siècle.

Heureusement il nous est resté un témoin qui nous a permis de reconstituer de façon quelque peu satisfaisante ce que fut « le bon vieux temps » à Hull au siècle dernier. On ignore généralement que, depuis un siècle, c'est-à-dire depuis 1844, il s'est publié dans Hull et la région plus d'une soixantaine d'hebdomadaires en plus de deux quotidiens. De la plupart de ces publications nous ne conservons malheureusement, que les titres et l'éphémère histoire. Plusieurs cependant ont heureusement échappé à « l'irréparable outrage des ans ». On peut encore les consulter aux bibliothèques parlementaires d'Ottawa et de Québec, à Saint-Sulpice et à l'Université Laval de Québec.

L'histoire des journaux de Hull et de la région constitue un chapitre très émouvant et révélateur de notre histoire locale. Dommage qu'Ernest Cinq-Mars et Rodolphe Laferrière nous aient laissé si peu de souvenirs sur cette palpitante épopée de la plume à l'époque où les anciens journaliers hullois se pourfendaient à feu et à sang. L'expression — on peut nous en croire — n'a rien d'exagéré comme on le verra par le récit que nous en ferons.

Nous n'étions encore que le « petit village d'en-bas » quand, en juin 1871, le « Courrier d'Outaouais », fondé à Ottawa par Napoléon Bureau en 1870, transportait ses bureaux sur la rue Principale à Hull tout en étant imprimé à 38, rue Sparks à Ottawa. En mars 1873, ses nouveaux propriétaires, la Cie L. A. Grison, ramènent le journal à Ottawa. Si, à proprement parler, le « Courrier » n'appartient pas à l'histoire du journalisme hullois on peut dire toutefois, qu'il a contribué à lui donner naissance.

Plus de trente ans avant la fondation du premier journal de Hull la ville d'Aylmer avait déjà le sien: l'« Argus » fondé en 1844, qui eut comme successeurs le « Times » en 45 et la « Gazette » en 50. Dans le comté de Pontiac l'« Advance » avait été fondé en 72 à Quyon et trois ans plus tard la ville de Hull a son premier journal. Il ne pouvait guère en être autrement. En 1851 le canton de Hull a une population totale de 2,811 et les Canadiens-français ne comptent que pour 250. Six ans plus tard, en 1861, on ne compte encore que 420 Canadiens-français dans le canton qui a une population de 3,711.

Mais à partir de 1860 l'industrie Eddy attire un grand nombre des nôtres qui, en 1871, constituent 53 p. 100 de la population du canton. Et en 75, quand Hull reçoit sa chartre municipale, la population hulloise est à 90 p. 100 de langue française. C'est à ce moment précis que nous nous affirmons par la publication du premier journal français qui n'a eu que deux ans d'existence chez nous, mais quelle existence et quel début du journalisme hullois.

### DES FEUILLES ÉPHÉMÈRES

« Hull a vu naître et mourir de ces feuilles éphémères, avortons du journalisme, qui n'apparaissent qu'un jour pour disparaître aussitôt. Hull a vu naître dans son sein treize journaux et, semblable à cette mégère de la fable, il les a tous étouffés, moins deux: le « Spectateur » et le « Dispatch » — écrivait Rodolphe Laferrière dans un bref historique du journalisme hullois dans le « Spectateur » du 23 décembre 1892.

Huit ans auparavant, le 31 octobre 1884, Flavien Moffett avait écrit que « La Vallée d'Ottawa » était le troisième journal fondé à Hull. « L'Écho de Hull » et le « Canada Central » précédaient celui-ci. Ernest

Cinq-Mars, dans son « Histoire de Hull » (1907) se contente d'un bref commentaire sur quelques journalistes de Hull.

Il est vraiment dommage qu'aucun de ces anciens journalistes hullois n'aient eu le souci de nous laisser un historique plus exact et surtout plus complet de nos anciens journaux. On s'explique mal que Flavien Moffett, dès 1884, ait écrit qu'au cours des dix années précédentes, trois journaux seulement avaient été fondés dans Hull, alors qu'à cette date sept journaux avaient déjà été publiés dans notre ville. Rodolphe Laferrière n'est pas plus exact puisqu'en 1892 ce n'est pas treize mais bien quinze journaux que Hull avait déjà vu naître.

#### *Le doyen*

Le « Courrier d'Outaouais » est à l'origine du journalisme hullois — Fondé le 5 janvier 1870 par Napoléon Bureau, il avait eu pour premier rédacteur Gustave Smith, ancien organiste de la basilique d'Ottawa. En juin 1871, le « Courrier » transporte ses bureaux sur la rue Principale à Hull tout en étant imprimé à 12, rue Wellington à Ottawa. Armand Grison qui en devient le propriétaire en janvier 1873, publie une édition hebdomadaire sous le titre de « Écho de Hull », premier journal de notre ville — En mars, la même année, le « Courrier » transporte de nouveau ses bureaux à Ottawa. À Hull il avait eu pour rédacteur le Dr J. E. Dorion jusqu'en octobre 1872 et Elie Tassé jusqu'en mars 1874.

Un an plus tard (en mars 1875), les éditeurs-proprétaires, Grison, O'Donoghue et Cie, cédaient leur journal à Médéric Lanctôt qui vient s'établir à Hull comme avocat et journaliste. Avec J. O. Laferrière, greffier de la nouvelle cité de Hull il fonde en 1875 une compagnie qui publie la « Courrier d'Outaouais » et l'« Écho de Hull » jusqu'en avril 1877.

Le « Courrier » avait été le cinquième journal français publié à Ottawa depuis 1858. Durant ses six ans d'existence il fut, tour à tour, libéral et conservateur, et changea cinq fois d'allégeance politique et de rédacteur: Gustave Smith (cons.) de janvier à octobre 1870; le Dr J. E. Dorion, (lib.) d'octobre 1870 à octobre 1872; Elie Tassé (cons.) d'octobre 1872 à mars 1874; Achille Fréchette (lib.) de mars à juillet 1874; et Médéric Lanctôt, de juillet 1874 à avril 1877.

Le journalisme hullois date donc de 1873, alors que le « Courrier d'Outaouais », publia l'« Écho de Hull », dont Elie Tassé fut le premier rédacteur. Mais c'est l'avocat Médéric Lanctôt que l'on doit considérer le premier journaliste de Hull. Il ne fut que pendant deux ans citoyen de notre ville où il mourut en 1877 à l'âge de 39 ans. Pendant cette courte période de deux ans ses nombreuses activités tant comme avocat que comme journaliste pourraient faire l'objet d'un chapitre émouvant de notre histoire locale.

S'il eût vécu, il est certain que Lanctôt eût pu se faire élire, un jour, maire de la ville et même député du comté. Une mort prématurée a mis fin à la vie tumultueuse, parfois brillante, de ce jeune avocat dont il faut associer le nom, non seulement à la fondation du journalisme hullois, mais encore à l'organisation de la nouvelle cité de Hull en 1875.

#### LA POTÉE ET LA CLIQUE

La ville de Hull a eu son premier journal en 1873 quand le « Courrier d'Outaouais » publia une édition hebdomadaire, sous le titre d'« Écho de Hull ». Le « Courrier d'Outaouais », quotidiennement imprimé à 12, rue Wellington à Ottawa, avait bien eu, de juin 1871 à mars 1873, ses bureaux dans notre ville (qui n'était alors que le « village de Hull »), mais cela n'en faisait pas à proprement parler un journal de Hull.

L'« Écho de Hull » débuta en 1873 comme journal conservateur et Elie Tassé fut son premier rédacteur. Ses convictions politiques, hâtons-nous de le dire, étaient plutôt vacillantes. Au lendemain des élections fédérales de janvier 1874 qui avaient porté le parti libéral au pouvoir, Elie Tassé dut abandonner, le 28 mars 1874, la rédaction du journal pour la céder à un journaliste libéral, Achille Fréchette à qui succédera, le 8 juillet suivant, Médéric Lanctôt, d'illustre mémoire. En mars 1875, Lanctôt, ayant fait l'acquisition du journal, le transporta sur la rue Principale à Hull, où il sera imprimé pendant encore deux ans.

Le village de Hull venait à peine d'être érigé en cité et son histoire municipale ne faisait que commencer. Les contribuables déjà divisés en deux camps hostiles s'apprétaient à se disputer le pouvoir à l'hôtel de ville.

Le premier camp que ses adversaires désignaient sous le nom de « la clique » se composait surtout de conservateurs et avait pour dirigeants le notaire Nérée Tétreault, qui fut longtemps secrétaire du conseil du canton de Hull, le notaire Lebel, Alfred Lane, Charles Leduc, Olivier Latour et autres.

Le deuxième camp que « la Clique », dédaigneuse, avait baptisé du nom de « la Potée », avait pour dirigeants les libéraux marquants de la ville, tels le fougueux tribun populaire Médéric Lanctôt, Charles Dulude, Isaïe et Damien Richer et Moïse Trudel. Comme on l'imagine bien, l'« Écho de Hull », de Médéric Lanctôt, était l'organe officiel de la « Potée ». Et il était inévitable que la « Clique » eût aussi son organe.

Dès l'automne de 1875, le notaire Nérée Tétreau fonde donc l'hebdomadaire: le « Canada Central » avec la collaboration de Charles Marciel, Émery Perrin, Charles Leduc et A. D. Danis.

Pendant deux ans, ces hebdomadaires, les premiers de l'histoire du journalisme hullois, se livrent une guerre sans merci qui prit fin en juillet 1877, d'une façon plutôt tragique.

Dès la première élection municipale de 1875, la « Potée », dirigée par Lanctôt, remporte une éclatante victoire que la « Clique » dut payer chèrement. Lanctôt, qui s'était empressé de se faire nommer avocat de la ville. Il devient l'Éminence grise du conseil où ses volontés faisaient loi.

À l'élection de 1876 la « Clique » remporta un succès partiel en faisant élire l'un de ses chefs, le jeune Charles Leduc, échevin du quartier deux, où N. L. Trudel, de la « Potée », fut défait.

Pour se venger de cet échec, Lanctôt porte des coups encore plus durs dans l'« Écho » qui paiera chèrement son audace. — Une nuit, dans le mois d'avril 1876, on s'introduit dans les ateliers de l'« Écho », alors dans le bloc Martin-Faulkner, rue Principale (aujourd'hui, bloc Scott). Le matériel de l'imprimerie est placé dans des sacs qui sont jetés dans la glissoire du gouvernement, en face de l'imprimerie.

Les auteurs du coup sont restés inconnus et impunis mais on a bien soupçonné, non sans raison, des forts-à-bras de la « Clique ». À partir de cette date, l'« Écho » ne paraît plus que de temps à autre. Et il languit jusqu'en juillet 1877. — Un incendiaire — qui reste encore inconnu et... impuni — met le feu à l'immeuble et l'« Écho » disparaît dans ses cendres. — Quelques mois plus tard, le « Canada Central », organe de la « Clique », suspendait, à son tour, sa publication.

« Quelle rude époque ces gens ont traversée », écrivait leur successeur, Rodolphe Laferrière.

« Quelle animosité entre les partis ! Rien n'arrêtait l'ardeur, la véhémence de ces écrivains. » Aussi, à l'été de 1877, cédant sous les coups, les deux journaux cessaient leur publication. Et, à l'âge de 39 ans à peine, Médéric Lanctôt mourrait d'épuisement.

#### MÉDÉRIC LANCTÔT

Qui était ce Médéric Lanctôt que l'on doit considérer comme le premier journaliste de Hull ? Le sénateur L.-O. David, qui l'a connu intimement, nous dit qu'il était petit et grêle mais qu'il avait une belle tête blonde qu'encadraient une chevelure abondante et bouclée et une barbe épaisse et ondulée. Aussi, Lanctôt se plaisait-il à dire qu'il avait une tête de lion.

Cette physionomie nettement léonine reflète bien son caractère : mélange de grandes qualités et d'insupportables défauts. Extrême en tout, Lanctôt était doué d'une brillante intelligence et d'une ambition sans borne et... sans scrupule. Ses écarts de jugement — source de toutes ses erreurs — expliquent ses emportements, ses injustices violentes et ses cruelles vengeances.

Les circonstances plutôt tragiques de sa naissance semblent avoir marqué sa vie et son destin.

Il naquit le 8 décembre 1838. Peu de temps après, son père le notaire Hyppolite Lanctôt de St-Rémi, l'un des plus ardents patriotes de cette époque, était exilé en Australie pour avoir pris part à l'insurrection.

À neuf ans, le jeune Médéric commence ses études au Séminaire de St-Hyacinthe où il se fait remarquer par sa brillante intelligence et son caractère insoumis. On lui pardonne ses nombreuses incartades jusqu'au jour où l'on déclare qu'il a tenté de mettre le feu au collège. On le chasse.

À Montréal où il est maintenant commis de magasin, l'avocat Joseph Doutre, impressionné par son intelligence, lui conseille de faire du journalisme. Il saisit la balle au bond et retourne à St-Hyacinthe où, pendant deux ans, il rédige le *Courier de St-Hyacinthe*.

De retour à Montréal, en 1858, il étudie le droit dans le bureau de l'avocat Doutre tout en étant rédacteur du « Pays ». Il signale son retour dans la métropole en allant jeter des pierres dans les vitres du cabinet de lecture paroissial, fondé en opposition de l'Institut Canadien.

Reçu avocat en 1860, il se crée en peu de temps une belle clientèle qui ne suffit à son besoin d'activités. Il fonde, en 1863, la « Presse », le premier quotidien français du Canada et l'année suivante Wilfrid Laurier, qui vient d'être reçu avocat, devient son associé. Quand en 1865, le projet de la Confédération devient la grande question du jour, Lanctôt s'y oppose avec véhémence. Il fonde une société secrète, le « Club St-Jean-Baptiste », qui groupe des adversaires du projet et même des partisans de l'annexion aux États-Unis. Il tient des assemblées dans toute la province et fait signer des pétitions contre le projet.

« C'est alors que je l'ai connu », écrit David. « Nous venions de créer le parti national et fonder l'Union nationale » (qui remplace La Presse) pour combattre la confédération. Lanctôt était notre chef et c'était dans son bureau que nous nous réunissions pour aiguïser nos armes et préparer nos plans de campagne. »

Dans cette croisade, le jeune Lanctôt — il n'a que 27 ans — fait preuve d'un esprit d'organisation qui émerveille ses partisans. Il se fait élire échevin; met sur pied l'une des plus puissantes organisations ouvrières; organise des magasins à bon marché pour la classe ouvrière et, enfin, annonce un bon jour qu'il a fait l'achat de la moitié du Mont-Royal où il prétend avoir découvert une mine de fer. Et pour commémorer le tout, il organise dans les rues de Montréal une grande procession aux flambeaux. En tête brille un immense soleil dont les rayons illuminent le portrait de Lanctôt qui suit dans un carrosse tiré par quatre chevaux. Et des milliers d'ouvriers l'acclament avec frénésie.

C'est le triomphe ! Le triomphe qui le perdra ! Grisé par cette popularité passagère et par son ambition sans borne il pose sa candi-

dature en 1867 dans Montréal-Est contre nul autre que Sir Georges-Étienne Cartier, le chef conservateur de Québec. Il subit son premier échec et le coup est mortel. Lanctôt est ruiné et part aussitôt pour les États-Unis.

Chez nos voisins il prêche l'indépendance du Canada. Il organise des sociétés à Manchester, à Lowell, à Worcester et à Détroit. Il fonde même trois journaux qui n'ont qu'une existence éphémère.

En 1871 il revient à Montréal où il ne retrouve plus ses anciens amis et partisans. Avec son frère il ouvre un bureau d'avocat et végète, abandonné et ignoré de tous. L'élection de 1874 qui porte le parti libéral au pouvoir à Ottawa est pour lui une lueur d'espoir.

Lanctôt se rend aussitôt à Ottawa auprès de son ami Alphonse Lusignan, secrétaire particulier de l'honorable Téléphore Fournier, ministre de la Justice dans le cabinet McKenzie. Lusignan lui conseille de prendre la rédaction du « Courrier d'Outaouais » à raison de \$15 par semaine. Et quelques temps après, grâce à son ami et au D<sup>r</sup> St-Jean, il est nommé rapporteur à la Chambre, à \$45 par semaine. Après la session, en juin 1875, il achète le « Courrier » et le transporte à Hull où il réside depuis déjà quelques mois.

#### LA VILLE DE LANCTÔT

Quand, au mois de juillet 1874, le jeune avocat Médéric Lanctôt s'établit à Hull le village songe déjà depuis quelque temps à se séparer du canton de Hull pour devenir une cité indépendante.

Une pétition demandant l'érection municipale de la cité de Hull est envoyée à Québec le 10 décembre 1874. Elle est signée par tout le conseil du canton: le maire E. B. Eddy, le pro-maire D. C. Simon et les conseillers Alfred Lane, C. E. Graham, H. J. Richer, et Charles Dulude ainsi que par deux cents citoyens. Le 23 février 1875 notre charte municipale nous est octroyée.

Après de cuisants échecs à Montréal et aux États-Unis la fortune sourit de nouveau à Médéric Lanctôt. Quelques années plus tôt — en 1867 — il avait eu l'illusion de tenir toute la ville de Montréal dans sa main. Cette fois c'est la nouvelle ville de Hull qui s'offre à son ambition inassouvie.

Lanctôt est à la fois avocat et rédacteur de l'Écho de Hull et sera, grâce à des amis influents dans le parti libéral, nommé rapporteur à la Chambre des Communes. Aussi dès son arrivée à Hull il s'impose facilement comme chef de la « potée » qui groupe les libéraux dirigeants du temps.

Son ambition — et son intérêt — ne seront pleinement satisfaits que le jour où cette nouvelle petite ville tiendra dans sa main, où elle sera véritablement la « Ville de Lanctôt ». Aussi s'empresse-t-il de transporter son journal à Hull qu'il entend soumettre à ses volontés et à ses ambitions.

Le clan adverse — la clique — dirigé par le notaire Nérée Tétreau a vite fait de voir clair dans son jeu. En voulant s'assurer la mainmise sur le premier conseil municipal de Hull la « clique » procède avec une incroyable maladresse qui permet à Lanctôt d'être maître de l'hôtel de ville.

La première élection municipale devait être tenue « dans le cours d'un mois après la sanction de la loi ». Le registraire du comté devait présider l'élection dans l'un des quartiers de la ville et nommer des députés pour le représenter dans les quatre autres quartiers. Enfin la votation devait avoir lieu de neuf heures du matin à quatre heures de l'après-midi.

Le notaire Tétreau qui, pendant plusieurs années, avait été secrétaire du canton de Hull ne pouvait raisonnablement pas ignorer ces dispositions de notre charte. Quant au registraire du comté, William Washburn, il avait été nommé l'été précédent et on s'explique qu'il ait pu n'être pas au courant du rôle qu'il devait jouer dans les circonstances.

Si étrange que cela puisse paraître le notaire Tétreau et la « clique » ont cru pouvoir faire élire leurs partisans en marge de la loi et s'emparer ainsi de l'hôtel de ville.

Un petit groupe de partisans fut convoqué le 23 mars 1875 dans un hangar à l'arrière du bureau du notaire Tétreau. Et là, sous la présidence du notaire Lebel on procéda à l'élection de dix échevins: Olivier Latour, Alfred Lane, J. Boulton et sept autres dont nous ignorons les noms.

De toute évidence cette élection était entachée d'irrégularités et déjouait les desseins de Médéric Lanctôt. Aussi s'empressa-t-il avec M<sup>e</sup> Eugène Bureau, fils du sénateur Bureau des Trois-Rivières, d'intenter des procédures pour invalider cette étrange élection. Il obtint aisément gain de cause.

L'élection régulière, qui eut lieu le 30 avril suivant, fut un triomphe pour la « clique ». Médéric Lanctôt voyait se réaliser sa grande ambition: il était maître à l'hôtel de ville.

Dès la réunion du conseil, le 26 mai, il se fait nommer avocat de la ville contre le jeune avocat Alfred Rochon et au salaire annuel de \$800 ce qui est très élevé dans le temps. Il pourra ainsi imposer ses volontés aux échevins qui ne jurent plus que par lui. Le 8 juin suivant le conseil (toujours sous la dictée de Lanctôt) choisit l'« Écho de Hull » comme son organe officiel.

Pour administrer son journal Lanctôt fonde une société avec J.-O. Laferrière et quelques mois plus tard le conseil (toujours sous sa dictée) démet J.-O. Archambault comme secrétaire-trésorier et nomme J.-O. Laferrière à sa place.

« Malheureusement, écrit David, là comme ailleurs, Lanctôt perdit tout en abusant de son influence, en montrant au peuple que l'ambition personnelle plus que l'intérêt public le faisait agir. Il persécuta tellement ceux qu'il avait renversés qu'il en fit des victimes et tourna contre lui le sentiment public. »

L'élection de janvier 1876 est pour lui un échec partiel et aigrit davantage l'opinion publique. Dans la nuit du 4 au 5 avril les bureaux de l'« Écho de Hull » et de Lanctôt sont saccagés. À sa séance du 24 avril le conseil offre une récompense de \$200 pour l'appréhension et l'arrestation des personnes qui ont saccagé les bureaux de l'« Écho » et de l'avisur légal. Une proclamation signée par le maire est publiée dans les journaux et affichée dans les places publiques.

Les coupables ne furent jamais découverts mais les soupçons incriminèrent la « potée » qui avait juré de se venger.

Ce coup avait fortement ébranlé le règne de Lanctôt qui commença à être abandonné par ses plus chauds partisans. Le conseil hésite de plus en plus à se plier à toutes ses volontés. Aussi quand en avril il présente le premier compte de l'« Écho de Hull » pour des travaux d'impression, le conseil hésite à le payer: il s'élève à \$995 pour une période de huit mois seulement. Un comité en fait la vérification et le réduit de \$261. Lanctôt, à partir de ce moment, est tenu en échec.

#### LA MORT DE LANCTÔT

Le jeune avocat Médéric Lanctôt n'était à Hull que depuis six mois à peine que déjà, il était maître de la nouvelle ville. Au Conseil municipal de 1875, sept échevins sur dix, sont entièrement dévoués à ses intérêts et à son ambition. Avocat-conseil de la ville et rédacteur du journal local, l'« Écho de Hull », il a cru pouvoir braver l'opinion publique en abusant de son influence.

Aux élections de 1876, le clan qui le combat, la « Clique », fait élire l'un de ses chefs, le jeune Charles Leduc, contre l'échevin Narcisse Trudel. Lanctôt se cabre devant ce premier échec. Vainement il tente de faire invalider par les tribunaux, l'élection de Leduc. Il plaide lui-même la cause et l'on rapporte qu'il a retenu dans la boîte aux témoins le greffier municipal, J.-O. Laferrière, son bras droit, pendant vingt-et-un jours. De toute évidence il s'agit ici d'une légende. Il est vraiment dommage que le dossier de cette « cause célèbre » ait été détruit par l'incendie du palais de justice lors du « grand feu » de 1900.

La victoire de Charles Leduc enhardit l'opposition. Les bureaux de l'« Écho de Hull » et de Médéric Lanctôt sont saccagés. À l'hôtel de ville, le nouvel échevin Leduc tient Lanctôt en échec. Fougueux et implacable à l'attaque, Lanctôt ne savait pas se défendre contre l'adversaire qui osait le braver.

Aux élections de 1877, l'opinion se tourne résolument contre lui. Dans le nouveau Conseil, il ne compte plus que trois partisans qui n'osent plus le défendre.

Dès sa première réunion, le 12 février, le Conseil prononça la déchéance de Lanctôt en adoptant unanimement la résolution suivante.

« Proposé par l'échevin Leduc, appuyé par l'échevin Lyons, que les services de M. Lanctôt comme avisur légal de ce Conseil ne soient plus requis de ce jour et qu'avis lui soit donné par écrit que sa démission est décrétée par ce Conseil. »

Et pour que la déchéance soit plus complète, le Conseil décide, encore unanimement, que les travaux d'impressions de la ville ne seront plus confiés à l'« Écho de Hull » mais à l'« Aylmer Times ».

Enfin, à sa séance du 11 mai, le Conseil, sans une seule voix d'opposition, accorde à l'« Aylmer Times », le privilège de publier dans les deux langues, le « Hull News » qui remplace l'« Écho de Hull » comme son organe officiel.

De plus en plus délaissé par ses amis, Lanctôt n'a pas la force de réagir contre l'adversité. Le greffier municipal, J.-O. Laferrière, qui avait été jusque-là son bras droit, l'abandonne à son tour. Quant à l'« Écho », il ne paraît plus que très irrégulièrement.

Tant d'activités ont miné la santé de Lanctôt qui se sent maintenant usé et abattu. Il se désintéresse totalement des élections de 1877 qui lui font perdre les derniers partisans qu'il a conservés jusque-là au Conseil.

Au printemps de 1878, il se retire avec sa femme sur une terre qu'il a achetée à Portland, à une trentaine de milles de Hull, pour y refaire sa santé. Et il loue sa maison de Hull à son ami et protecteur, Alphonse Lusignan.

« Il était sur sa ferme depuis trois semaines, écrit David, lorsque tout-à-coup son état empira gravement. Il voulut se rendre chez lui et il partit accompagné du père de M. Lusignan. Plusieurs fois, il fut obligé de descendre de voiture pour se reposer, pour ne pas mourir en chemin. Il arriva chez lui à 8 heures du soir, se coucha et se réveilla vers 2 heures avec le râle de la mort. Il appela sa femme, lui demanda de préparer quelques médicaments et expira pendant qu'elle lui parlait. Il fut transporté à Montréal où il fut inhumé sans bruit au milieu de l'indifférence générale. »

Au moment où il expirait, le feu, a-t-on dit, allumé par un incendiaire, consumait l'imprimerie de l'« Écho de Hull » qui disparaissait avec lui.

Lanctôt est mort à 39 ans. Il en avait bien vécu au moins 60. Étrange destinée de ce pauvre Lanctôt dont nous avons rappelé le souvenir avec autant de sympathie que d'admiration.

#### UN QUOTIDIEN FONDÉ EN 1884

Si l'on s'avise d'écrire une autre histoire de la ville de Hull il serait à souhaiter que l'on ait le souci de combler une inexplicable lacune en consacrant un long chapitre à l'histoire du journalisme local.

Car tout ce que l'on a écrit jusqu'ici sur l'histoire de notre ville ne tient aucun compte de l'importante contribution que nous avons fournie, depuis près d'un siècle au journalisme canadien-français.

Rodolphe Laferrière et Ernest Cinq-Mars, qui pourtant étaient du métier, nous ont laissé deux historiques sur les anciens journaux de Hull. Historiques incomplets et inexacts qui ont induit en erreur les historiens de Hull qui les ont consultés en toute confiance.

Depuis 1873 — date de la publication de notre premier hebdomadaire, l'« Écho de Hull » de Médéric Lanctôt, il s'est publié dans notre ville pas moins de vingt-huit hebdomadaires et deux quotidiens.

À cette liste déjà imposante de trente journaux il conviendrait d'ajouter les seize autres hebdomadaires qui ont été publiés à Aylmer, Chelsea, Maniwaki, Buckingham et dans le comté de Pontiac.

La publication dans la ville et la région de Hull, depuis plus d'un siècle, de pas moins de quarante-six journaux est certes une importante contribution au journalisme local qui eût, sûrement, mérité une mention spéciale dans l'histoire de Hull.

La disparition presque simultanée, en 1878, de l'« Écho de Hull » et du « Canada Central » (que le notaire N. Tétreau avait fondé pour brider les débordantes ambitions de Médéric Lanctôt) ne nous avait pas laissés sans journal local.

Quelques mois auparavant, le conseil municipal s'était entendu avec l'« Aylmer Times » pour qu'il publiât dans les deux langues le « Hull News » qui devenait l'organe officiel de la ville.

Deux ans plus tard, un journaliste d'Ottawa, J. W. Cuzner fonde le « Despatch » qui a ses bureaux sur la rue Principale en face du bureau de Poste. Il est imprimé moitié par cliché à Hamilton et moitié au « Times » d'Ottawa. Hebdomadaire jusqu'en 1891 il est ensuite publié

deux fois par semaine. Il a succédé au « Hull News » comme organe officiel de Hull.

Auguste Marion publie l'année suivante (1881) le « Courrier de Hull » qui a ses bureaux à 70, rue Hôtel-de-Ville et qui est imprimé par l'« Imprimerie d'Ottawa », 445, rue Sussex, qui publie aussi le « Canada » quotidien de la capitale.

Le vingt octobre 1884 Napoléon Pagé avec Flavien Moffet comme rédacteur publie la « Vallée d'Ottawa » journal tri-hebdomadaire jusqu'au premier décembre 1884 alors qu'il devient le premier quotidien publié et imprimé à Hull. Il avait ses bureaux à 171-173, rue Principale et son tirage initial était de 2,000 numéros.

Quand, en 1908, Ernest Cinq-Mars publia son « Histoire de Hull », il était rédacteur du « Spectateur » dont Napoléon Pagé était l'éditeur. Il nous semble inexplicable que Cinq-Mars ait pu écrire que Médéric Lanctôt a fondé « le premier journal de langue française dans le district: la « Vallée d'Ottawa » qui avait été fondé par Napoléon Pagé, huit ans après la mort de Lanctôt.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que M. l'abbé Hector Legros, dans le « Nord de l'Outaouais » et M. Lucien Brault, dans son « Histoire de Hull » aient, sur la foi de Cinq-Mars, écrit à leur tour que la « Vallée d'Ottawa » a été fondé par Lanctôt.

On a, de même, écrit: « Il y eut à Hull plusieurs autres journaux: la « Vallée d'Ottawa », le « Spectateur » et le « Canada Central », mais ils ne durèrent pas. Ici, une autre correction s'impose. Le « Canada Central » a été publié pendant trois ans; la « Vallée » pendant douze ans et le « Spectateur » pendant 43 ans !

Notre premier quotidien était très bien rédigé et d'une très bonne tenue typographique. Son rédacteur, Flavien Moffet, avait débuté en 1882 au « Canada » dont il fut le rédacteur l'année suivante. Il a sûrement collaboré au « Courrier de Hull » qu'Auguste Marion avait fondé en 1881 et qui était publié par le « Canada ».

La « Vallée d'Ottawa » était publié sur grand format, à quatre pages de huit colonnes. La deuxième page était entièrement aux articles éditoriaux et aux nouvelles et commentaires puisés dans les journaux de la province. Ce journal eût pu soutenir avec avantage la comparaison avec tous les autres quotidiens du temps. Et c'était bien son opinion. N'écrivait-il pas, en effet, en 1886 que la « Vallée d'Ottawa » serait sûrement préféré au « Canada » par un jury compétent ?

Au surplus c'était un journal conservateur. Pouvait-il en être autrement quand on songe qu'à Ottawa comme à Québec le parti conservateur était au pouvoir et que nos deux députés M. Cormier et le Dr Louis Duhamel et notre maire E. B. Eddy étaient de ce parti ?

## UNE MÉSALLIANCE: L'ALLIANCE

« Le nouveau journal, l'« Alliance » est paru en octobre 1886. Il serait plus juste de dire qu'un cloaque d'immondices vient d'être découvert car il faut se boucher le nez pour lire. Et dire de M. Goyette qui ose parler de « déchets de la société », de « mains vides et croches », de « scélérat sans honneur », de « gibier sans cœur » ... à l'adresse d'une personne qui n'est coupable que d'avoir empêché l'usage illicite de sa propriété ... »

Quelques années plus tard Rodolphe Laferrière avait bien raison d'écrire en 1892: « Quelle rude époque ces gens ont-ils traversée ! Quelle animosité entre les partis. Rien n'arrêtait l'ardeur, la véhémence des écrivains. »

Mais pourquoi cette virulente diatribe de la « Vallée d'Ottawa » qui vient de paraître ? On était alors à la veille des élections provinciales du 14 octobre 1886. Le jeune et brillant avocat Alfred Rochon, maire de Hull à 37 ans, était candidat libéral contre M. Cormier, candidat de Taillon dans le comté.

Les conservateurs, depuis octobre 1884, avaient eu un journal quotidien, « La vallée d'Ottawa », que des difficultés financières avaient forcé à faire un arrangement avec le « Canada » d'Ottawa. Ce journal consentait à suspendre la publication de son édition hebdomadaire: « Le Courrier de Hull » et à publier à sa place « La Vallée d'Ottawa » une fois par semaine pour le compte de MM. Napoléon Pagé et Flavien Moffet. L'imprimerie de la « Vallée » à Hull fut temporairement fermée.

L'occasion était belle pour les libéraux qui songeaient depuis quelques temps déjà à fonder un journal. Le jeune avocat H. A. Goyette s'arrangea avec M. Napoléon Pagé pour publier l'« Alliance » qui devait être imprimé dans l'ancienne imprimerie de la « Vallée d'Ottawa ».

Le trente septembre 1886 on pouvait lire la petite note suivante dans la « Vallée »: « Nous apprenons à l'instant que l'on a saccagé hier les ateliers d'imprimerie à Hull de la « Vallée d'Ottawa ». « Nous ne connaissons pas encore les noms des auteurs de cet acte de vandalisme. » Cette note avait évidemment été rédigée par M. Pagé car le lendemain on pouvait lire la réplique de M. Moffet.

« M. Moffet de la société M. Pagé et Cie, écrivait la « Vallée », du premier octobre, savait depuis quelques jours que les libéraux de Hull se proposaient de fonder un journal mais il ne lui était jamais venu à l'idée qu'ils auraient la prétention d'imprimer ce journal dans les ateliers, actuellement en repos, de la « Vallée d'Ottawa » dont MM. Pagé et Moffet sont propriétaires.

« M. Pagé avait commencé la composition du nouveau journal lorsque des personnes inconnues sont allées mélanger les caractères d'im-

primerie. M. Pagé ne s'est pas rebattu, s'est remis à l'ouvrage et lorsque M. Moffet y est allé aujourd'hui, une partie du nouveau journal était composée. Ce que voyant, M. Moffet a tout simplement renversé les galles par terre. »

Le lendemain, M. Moffet revient à la charge: « Non contents, écrit-il, d'engager notre assistant, M. Pagé, à violer l'acte de société qu'il a avec nous, les propriétaires et rédacteurs de l'« Alliance » ont l'impudence de lancer contre nous un mandat d'arrestation pour dommages à la propriété ... S'ils veulent un journal, libre à eux, c'est leur droit. Mais qu'ils n'aient pas au moins l'impudence de vouloir l'imprimer dans notre imprimerie en violant le droit public. Des procédures sommaires vont être prises pour arrêter immédiatement l'impression du nouveau journal dans nos ateliers à Hull. »

MM. Goyette et Pagé ignorèrent cet avertissement de M. Moffet et l'« Alliance » fut publié. Le 8 octobre M. Moffet obtenait de la cour supérieure un bref d'injonction ordonnant à M. Pagé de suspendre la publication de l'« Alliance » dans les ateliers de la « Vallée d'Ottawa ».

Le lendemain, M. Moffet écrivait qu'il était impossible de trouver les propriétaires de l'« Alliance » pour leur signaler le bref d'injonction. « La loi aura cependant son cours, ajoute M. Moffet, car les avis seront affichés sur les portes de l'imprimerie et de la demeure de M. Pagé.

Deux jours plus tard on pouvait lire dans la « Vallée d'Ottawa »: « On avait tellement peur à l'« Alliance » des ordres de la cour que l'on s'est barricadé et l'on a travaillé toute la nuit pour pouvoir publier le quatrième numéro du journal. »

La défaite de M. Rochon par M. Cormier, le 14 octobre, ne démoralisa pas l'« Alliance » qui publia un nouveau numéro le 26 pour s'attaquer avec plus de véhémence à M. Moffet qu'elle qualifiait de « fouine » et de « Caron-l'outarde », etc, etc.

Le 27 la « Vallée d'Ottawa » note l'apparition de ce nouveau numéro. « Cette fois, écrit M. Moffet, le journal n'est plus imprimé à la « Vallée d'Ottawa » mais au « Free Press » d'Ottawa et le nom de M. Goyette a disparu comme rédacteur. M. Goyette aurait-il honte de porter la responsabilité des insanités débitées par l'« Alliance ? »

Le magistrat J. A. Champagne avait condamné M. Moffet à dix piastres d'amende et quinze piastres pour dommages mais, en appel, le juge Wurtule casse ce jugement le 11 novembre. Le premier décembre suivant, M. Moffet consentait, en considération de la vente de l'imprimerie à la société J.-E. Tessier, à discontinuer ses procédures contre M. Pagé pour avoir publié trois numéros de l'« Alliance » en violation de son contrat. M. Moffet restait propriétaire de la « Vallée d'Ottawa », imprimée au « Canada » d'Ottawa. Le 23 juillet 1887, l'« Alliance » cessait sa publication.

On comptait pas moins de sept journaux dans la ville de Hull en 1887: la « Vallée d'Ottawa », l'« Union nationale », l'« Alliance », le « Dispatch », le « Gladiator », le « Courrier d'Outaouais » et... le « Violon ».

C'était, certes, une belle activité journalistique à cette époque pour une petite ville de moins de 10,000 âmes. Surtout si l'on tient compte qu'à Ottawa il n'y avait alors que deux journaux français: le « Canada », un quotidien et le « Courrier Fédéral », un hebdomadaire.

L'« Alliance », hebdomadaire libéral, fondé par Geo. Tessier avec H.-A. Goyette et que Napoléon Pagé était parvenu à faire imprimer par la « Free Press » d'Ottawa, disparut en juillet 1887.

Quant à l'« Union Nationale », hebdomadaire conservateur que dirigeait le notaire Israël Dumais, elle était devenue en mai 1886, l'édition hebdomadaire de la « Vallée d'Ottawa ».

Un J.-B. Rouillard, en 1885, avait fondé à Hull deux petits journaux: le « Gladiator », moitié français, moitié anglais, et le « Courrier d'Outaouais », tous deux imprimés à Sorel mais datés de Hull. Nous connaissons bien peu de choses de cet énigmatique Rouillard qui, en 1892, retournait à Sorel où il fonda un autre journal, le « Sud », qui est aussitôt poursuivi pour diffamation par l'hon. L.-P. Pelletier. Rouillard est, peu après, nommé inspecteur des mines et abandonne ses activités plus ou moins journalistiques.

La publication de l'« Alliance » par Napoléon Pagé avait provoqué la dissolution de la Société qu'il avait formée avec Flavien Moffet, en octobre 1884, pour publier notre premier quotidien: la « Vallée d'Ottawa ». En décembre 1886 la société est dissoute, l'imprimerie est vendue pour \$1,200 à Tessier et M. Moffet reste propriétaire de la « Vallée » qui est imprimée comme hebdomadaire aux ateliers du « Canada » à Ottawa.

Le 8 mars 1887, la « Vallée » est publiée trois fois par semaine et ouvre un bureau à 135, rue Victoria. Le 30 mai suivant le journal redevient quotidien, mais un an plus tard, le 12 juillet 1888, Moffet cède ses droits au « Canada ».

Après quatre ans d'efforts il abandonne la partie. Dans sa lettre qu'il publie dans le « Canada » pour annoncer sa décision, il attribue son échec à l'indifférence de la population de Hull qui préfère accorder sa clientèle aux journaux anglais d'Ottawa.

La « Vallée d'Ottawa » ne continua pas moins à être publiée par le « Canada » jusqu'en 1891 alors qu'elle devient l'édition hebdomadaire de ce journal et disparaît, enfin, avec lui en mars 1896.

En fondant, le 4 mai 1889, le « Spectateur », Napoléon Pagé devait opposer un démenti à son ancien associé, Flavien Moffet, qui avait prétendu qu'il était impossible de publier un journal avec l'appui de la population de Hull. Le journal de M. Pagé fut publié pendant quarante-trois ans sans interruption.

Son premier rédacteur, Pierre-J. Voyer, passe au « Monde » de Montréal en 1890 et Rodolphe Laferrière lui succède le 17 octobre 1890.

Le « Spectateur » avait son atelier à 154, rue Principale. Dans son premier numéro il annonce qu'il sera « un journal sérieux, indépendant et avant tout un journal local. Il aura une rédaction polie, sérieuse et impartiale. Sa devise « Fortiter in re; suaviter in modo »; énergique quand il s'agira de défendre ou d'attaquer, mais courtois, charitable et chrétien dans le langage et les procédés ».

Et le rédacteur ajoutait: « Hull ayant une population de 12 à 13,000 âmes, n'a pas d'organe français. Il y a ici pour nous et pour notre journal tout plein de place sous le soleil.

« Nous voulons que notre journal soit indépendant, non pas de cette indépendance qui consiste à faire de la gymnastique sur la clôture quitte à se laisser choir du côté payant. Cette indépendance a eu son temps; elle ne fait plus de dupes. Notre indépendance consiste et consistera à juger les hommes et les choses, à les étudier avec équité, courtoisie et abnégation. »

Et pour que le lecteur ne doute pas de sa sincérité, M. Pierre Voyer écrit encore, le 28 suivant: « En présence de la confusion que présentent les partis et les coteries politiques, le « Spectateur », retranche son inaltérable indépendance, se dit en se frottant les mains: « Dieu merci, je n'en suis pas. » Ah! qu'il fait bon de ne pas perdre son encre et son papier à déchirer ses adversaires et... ses amis. »

Le « Spectateur » ne le cède en rien à son prédécesseur, la « Vallée d'Ottawa ». C'est un journal grand format, quatre pages de huit colonnes. Belle tenue typographique et rédaction soignée, intéressante et variée. Et nous n'hésitons pas à dire qu'il eût pu soutenir avec avantage le comparaison avec son confrère d'Ottawa, le « Canada ». Au début il paraît deux fois par semaine: le mardi et le vendredi.

Un mois après la fondation du journal, M. Pagé s'associe à M. Viau qui devient administrateur. Le 17 octobre 1890 la société est dissoute. M. Pagé reste seul propriétaire et, à la rédaction, Rodolphe Laferrière succède à Pierre Voyer.

L'entreprise ne tarde pas à être financièrement embarrassée. Le 14 avril 1891 le « Spectateur » annonce que la « rédaction est temporaire-

ment sous la direction de M. C. B. Major mais sous peu ce journal, espérons-nous, sera sous la direction d'un des plus habiles journalistes du pays ».

Le journal publiait peu après la note suivante sous la signature de M. Major: « Je, soussigné, désire donner connaissance aux intéressés que le bail du matériel du journal « Le Spectateur » existant entre le soussigné et Napoléon Pagé n'expirera que le 23 mai 1894. »

Pierre D. Bilaudeau, de la galerie de la presse à Ottawa, « l'un des plus habiles journalistes du pays », entra, en novembre 1891, en société avec M. Pagé et succéda à M. Major à la rédaction. Cinq mois plus tard, c'est-à-dire le premier avril 1892, la société était dissoute.

M. Pagé confia alors la rédaction de son journal à Charles Prévost, de Clairmont-Tonnerre qui dut abandonner le journal après trois mois, fort remplis d'incidents de toutes sortes sur lesquels il convient de faire le silence. Philippe Masson, journaliste de Québec lui succède.

#### NOTRE DEUXIÈME QUOTIDIEN

Flavien Moffet qui, avec Napoléon Pagé, avait fondé en octobre 1884 notre premier quotidien: la « Vallée d'Ottawa », devait quatre ans plus tard s'avouer incapable de maintenir un journal français dans la ville de Hull parce que, écrivait-il le 12 juillet 1888 « une bonne partie de la population préfère malheureusement accorder son patronage aux imprimeries et aux journaux anglais d'Ottawa ». Et il ajoutait: « J'ai du laisser la tâche à d'autres croyant avoir, pendant quatre ans, fait suffisamment de sacrifices et de travail. »

Son associé, M. Napoléon Pagé, n'abandonna pas cependant la partie puisqu'en mai 1889 il fondait un bi-hebdomadaire: le « Spectateur » avec, apparemment l'arrière-pensée d'en faire, un jour ou l'autre, un journal quotidien.

En effet deux ans plus tard il annonce, le 14 avril 1891 qu'il est en pourparlers avec des journalistes de Montréal pour la publication quotidienne de son journal. Ce projet ne devait, cependant, jamais être réalisé.

Napoléon Pagé ne fut pas heureux dans ses associations avec les journalistes. En novembre 91 il s'associe avec Pierre D. Bilaudeau de la galerie de la presse d'Ottawa mais la société est dissoute en avril 1892. Quelques jours plus tard, le « Canada » annonce que Bilaudeau doit fonder à Hull un bi-hebdomadaire qui ne vit jamais le jour.

Le turbulent et pittoresque Charles Prévost Clairmont-Tonnerre (il signait Charles Prévôt) fait ensuite un stage de trois mois au « Spectateur ». Napoléon Pagé le congédie et le remplace par Philippe Masson

de Québec qui quitte presque aussitôt le journal. Pagé doit alors rappeler Rodolphe Laferrière pour lui confier la rédaction du « Spectateur ».

Le quotidien conservateur d'Ottawa, le « Canada » était devenu, au début de 1891, un organe libéral avec Flavien Moffet comme rédacteur. Ce journal avait bon nombre de lecteurs chez nous et son changement d'allégeance politique contrariait les chefs conservateurs de Hull.

À l'été 1892, Philippe Masson, « journaliste de Québec, Lévis, Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Arthabaskaville » n'est pas sitôt arrivé à Hull que les chefs conservateurs l'ont déjà convaincu qu'il doit fonder un journal quotidien auquel ils promettent tout l'appui de leur... influence !

Le 2 août 1892 l'« Outaouais », deuxième quotidien de Hull fait son apparition. Philippe Masson et L. Gauvin en sont les éditeurs-proprétaires et il est imprimé dans le bloc du « Spectateur » et du « Dispatch », rue Principale.

L'entreprise était hasardeuse et incontestablement mal conçue. Elle ne reposait pas sur des bases solides. Aussi trois mois à peine après sa fondation, on pouvait lire dans le « Spectateur » du 18 novembre 1892 le commentaire de Rodolphe Laferrière:

« M. Masson, dans son édition d'hier de l'« Outaouais » exhale ses soupirs d'agonie. Nous regrettons extrêmement de voir un ami dans la détresse mais de même que le grand Napoléon commit une grave erreur en ne consultant pas les augures qui lui annonçaient d'avance les risques de l'hiver en Russie, de même M. Masson s'est placé un doigt dans l'œil en n'écoutant pas les bons avis des véritables connaisseurs en matière de journalisme qui lui ont conseillé de ne pas fonder ici un journal quotidien. »

Et, pour expliquer l'échec de son confrère, Rodolphe Laferrière ajoutait:

« Des influences qui ne paient pas ne valent rien de nos jours surtout quand il s'agit de faire vivre un journal quotidien dont six maigres éditions coûtent au-delà de \$300. »

La publication d'un journal quotidien coûtait donc à cette époque (il y a 60 ans environ) un peu plus que cinquante dollars par jour — ou quelque chose comme \$15,000 par année, budget qui suffirait à peine, aujourd'hui, à la publication d'un seul numéro d'un quotidien ordinaire.

*Le quotidien de Philippe Masson vécut à peine quatre mois.* Le 18 décembre 1892 Masson quittait la ville de Hull après avoir vendu « ses titres et boutique à un syndicat de citoyens de Hull qui a l'intention de publier un journal pour le temps des élections municipales » écrit le « Spectateur » du 20 décembre.

Et trois jours plus tard le « Spectateur » écrivait : « L'Outaouais » vient de mourir et le « Réveil » naît de ses cendres. C'était un hebdomadaire publié par le notaire Brodeur et les avocats Rochon, Champagne, A. X. Talbot et Achille Talbot. Au lendemain des élections municipales de 1893 le « Réveil » avait cessé de paraître.

### UNE POLÉMIQUE ACERBE

S'adressant au maire L.-N. Champagne au lendemain d'une réunion du Conseil, Rodolphe Laferrière écrivait dans le « Spectateur », du 13 décembre 1892 : « Monsieur le maire, vous avez montré hier soir ce que vous êtes : un lâche et un menteur. Et si vous devez relever le gant, je vous prouverai clair comme bon jour, que vous êtes un lâche et un menteur. »

Et voilà en quels termes galants, ces choses-là étaient dites au bon vieux temps !

Quelques jours à peine après cette algarade, le même Rodolphe Laferrière, parlant des polémiques entre l'« Écho de Hull », de Médéric Lanctôt et le « Canada Central », de Charles Leduc, quinze ans plus tôt, écrivit dans le « Spectateur » du 26 décembre : « Quelle rude époque ces gens ont-ils traversée ! Quelle animosité ! Ah ! vraiment c'était pire qu'aujourd'hui. »

Il nous a été, malheureusement impossible de retrouver des anciens numéros des deux premiers hebdomadaires hullois dont la virulence scandalisait Laferrière. Mais quoi qu'il en dise, nous n'hésitons pas à penser que, dans leur polémique, le « Spectateur », de Hull, et le « Canada », d'Ottawa, ont été aussi violents que l'avaient été avant eux, l'« Écho de Hull », et le « Canada Central ».

Car, au siècle dernier, la plupart des journaux étaient inféodés à un parti politique et, pour cette raison, croyaient devoir s'engager dans une guerre continuelle avec les journaux adverses. Les règles du jeu laissaient alors passablement de liberté aux journalistes qui ne se préoccupaient guère où les coups devaient porter.

Grâce à l'avènement d'une presse indépendante ou, encore, moins partisane, le journalisme d'aujourd'hui manque moins d'égards pour l'adversaire... et le lecteur.

Que l'on en juge plutôt par les citations du « Spectateur » et du « Canada » à la fin du siècle dernier.

En octobre 1890, le « Spectateur » lance le gant à son confrère d'Ottawa, en écrivant :

« Il y a toujours dans les colonnes du « Canada », un certain petit bétail appelé fouine qui gratte constamment et qui, de son œil fureteur, cherche dans notre journal, la matière propre à lui faire déverser sur nous, le venin qu'il garde en réserve tout exprès. »

Le « Canada » réplique :

« Le Spectateur », cette feuille enfantée dans un jour de colère et qui n'a été depuis sa fondation que le réceptacle de toutes les ordures, de toutes les vilénies et de toutes les infâmes calomnies. »

Ce qui fait dire au « Spectateur » :

« La petite feuille d'Ottawa agit de ce temps-ci comme la prostituée que l'on retire de la boue du vice et qui continue à protester de son innocence. »

« Pour la centième fois, réplique aussitôt le « Canada », la gente reptilienne du « Spectateur », émerge du cloaque immonde où elle vit pour jeter à la figure, de lâches insultes.

Le « Spectateur » se ressaisit et, sur un ton plus modéré, répond :

« Nous prions les marmoussets qui font dans le « Canada » de nous excuser, mais nous avons résolu de ne plus souiller nos colonnes avec les saletés dont nous aurions le droit de couvrir ces adversaires peu généreux. »

Mais la polémique ne finit pas là. Sous le moindre prétexte, on s'attaque de nouveau et avec une nouvelle violence.

C'est ainsi qu'on peut encore lire dans le « Canada », cette nouvelle attaque contre son confrère hullois :

« Il se publie à Hull, une petite ordurière qui a nom « Spectateur ». C'est une officine de mensonges éhontés, de calomnies odieuses, d'ignobles injures à l'adresse de tout le monde. »

Sans trop s'émouvoir, le « Spectateur » contente de répliquer :

« La fauve du « Canada » se met à rugir de nouveau : un cataclysme nous menace. »

« Insulte grossière qui est le propre des imbéciles qui rédigent le « Spectateur », répondra le « Canada », qui ajoute :

« Le Spectateur » : feuille de chou où l'on barbouille des idées pas même comprises du plus habitué au mauvais français. Rédacteurs qui n'ont pas trouvé leur nourriture ailleurs qu'à la crèche. »

Il ne faudrait pas croire, cependant, que ces deux journaux étaient les seuls à prendre cette liberté de langage, puisque au siècle dernier, c'était généralement le ton du journalisme au Canada.

Nous ne dirons pas comme Rodolphe Laferrière: « C'était pire qu'aujourd'hui. » — C'était plutôt: autrement.

Jugeons nos prédécesseurs avec autant d'indulgence que nous voudrions être jugés nous-mêmes par nos successeurs.

#### ERNEST CINQ-MARS

Quatre noms, Médéric Lanctôt, Flavien Moffet, Rodolphe Laferrière et Ernest Cinq-Mars, résument le premier demi-siècle du journalisme hullois. À Lanctôt nous devons notre premier hebdomadaire, à Moffet, notre premier quotidien. Quant à Laferrière et Cinq-Mars ils furent les deux journalistes de carrière qui ont le plus contribué au « Spectateur » qui, de 1889 à 1932 fut le véritable hebdomadaire de Hull.

Lors de sa fondation en mai 1889 le « Spectateur » écrivait que « en présence de la confusion que présentent la politique, les partis et les coteries » il se retranche derrière son « inaltérable indépendance ».

Mais à peine quatre ans plus tard il annonce — le 6 juillet 1893 — sans rougir (et c'est bien le cas de le dire) qu'il passe à la « Société de Publication conservatrice de Montréal » et devient organe de ce parti. Napoléon Pagé reste, cependant, administrateur du journal.

Ses nouvelles convictions politiques ne semblent pas être plus « inaltérables » que ne l'avait été son indépendance du début. En effet le « Canada » d'Ottawa dont Rodolphe Laferrière est devenu le propriétaire en 1895 note, à la veille des élections de 1896 qui doivent porter Sir Wilfrid Laurier au pouvoir, que « le Spectateur, depuis quelque temps passe aux mains de certains libéraux qui profitent de la mollesse de M. Pagé et du notaire Malo qui en sont les directeurs ».

Pour la rédaction de son journal, M. Pagé s'en remet maintenant presque entièrement à la collaboration des chefs libéraux de Hull. En 1905 Ernest Cinq-Mars, qui est nommé correspondant de la « Presse » à Ottawa et à Hull, devient rédacteur du journal.

Né à Saint-Édouard de Lotbinière en 1873, Cinq-Mars, après avoir terminé ses études à l'Académie Commerciale de Québec, s'embarqua, à 17 ans, pour l'Europe où, pendant un an, il visite la France et l'Allemagne.

De retour à Québec en 1892 il débute dans le journalisme à l'« Événement » et passe ensuite au « Monde » de Montréal. Puis, à la galerie de la presse de Québec il est successivement correspondant de « Herald », de la « Patrie » et de la « Presse ».

Quand, en 1905, il est envoyé à la galerie de la presse d'Ottawa il s'établit à Hull où il ne tarde pas à renouer des relations très étroites

avec M. Pagé. Trois ans plus tard, en décembre 1908, il fait l'acquisition du « Spectateur » et M. Pagé abandonne le journalisme pour devenir agent des terres de la Couronne à Nominigüe.

La même année Cinq-Mars publie la première histoire de la ville de Hull pour s'acquitter, dit-il dans sa préface, d'« une dette de reconnaissance envers ses concitoyens de Hull ».

À la fin de 1912 il quitte le journalisme pour devenir Imprimeur du Roi à Québec. Il vend le « Spectateur » à feu M<sup>e</sup> Albéric Parent qui, à son tour, le cède au notaire Edgar Laberge en novembre 1915.

Dès le début de la guerre mondiale en août 1914, Cinq-Mars obtient un congé pour aller en Europe comme correspondant de guerre de la « Presse ». Revenu au pays, à la fin de l'année il s'enrole dans l'armée canadienne.

En mai 1915 il repart pour l'Europe avec le brevet de capitaine. Il reste en Europe en activité de service jusqu'à l'été de 1919. De retour au pays il est de nouveau correspondant parlementaire de la « Presse » à Ottawa.

Sa santé est malheureusement ébranlée par son long séjour dans les tranchées. Il doit être hospitalisé à Ste-Anne de Bellevue. Il est atteint de tuberculose. En décembre 1924 il revient à Québec pour y mourir à l'âge de 51 ans. Partout où il a passé Ernest Cinq-Mars a laissé le souvenir d'un homme remarquablement intelligent, d'une activité débordante et d'une affabilité proverbiale.

Le « Spectateur » connut, par la suite, des jours difficiles si bien, qu'en 1932, le notaire Edgar Laberge dut en abandonner l'imprimerie à Eugène Décosse qui fonde l'« Opinion de Hull ». Le « Spectateur » avait tenu le coup pendant 43 ans.

#### BOURBEAU RAINVILLE

Le journalisme hullois compte parmi ses anciens le juge Bourbeau Rainville de la cour du magistrat qui, pendant plus de six ans, fut à la fois brillant avocat et journaliste. Admis au Barreau en 1897, il s'établit l'année suivante à Bryson, chef-lieu judiciaire de Pontiac où, le 18 juillet 1902, il fonde l'hebdomadaire « la Voix de l'Outaouais ».

À l'époque c'était assurément une entreprise pour le moins hasardeuse que de fonder un journal français dans un comté en grande majorité de langue anglaise. Il se publiait déjà alors dans Pontiac deux hebdomadaires anglais. L'« Equity » que John A. Cowan avait fondé en 1883 à Shawville et qui paraît encore aujourd'hui. C'est le doyen de la presse régionale.

Il y avait aussi le « Pontiac Advance » fondé en 1872 à Quyon par J. T. Pattison.

Pendant deux ans, en dépit des nombreuses difficultés qu'il dut surmonter le jeune avocat Rainville publie régulièrement son journal. Au début de 1904 il décide d'exercer sa profession à Hull. Mais comme il est à la fois avocat et journaliste il lui faudra un journal.

Le 3 février 1904 il fonde le bi-hebdomadaire: le « Pionnier Canadien » qui sera publié et imprimé à 74, rue Champlain. Le « Pionnier » se présente comme le continuateur de la « Voix de l'Outaouais » et de l'« Ontario Français » qui avait été fondé à Ottawa le 2 mai 1902 par Flavien Moffet. Incidemment l'« Ontario Français » avait lui-même succédé à la « Semaine agricole » et au « Peuple » de Buckingham.

Le « Pionnier Canadien » de Bourbeau Rainville était une entreprise bien conçue. Le journal disposait d'un atelier d'imprimerie des plus complet. Nous avons parcourus tous les anciens numéros du « Pionnier » et nous pouvons dire qu'il fut l'un des journaux les mieux rédigés que nous ayons eus à Hull.

M. Rainville qui avait d'abord ouvert son bureau dans l'étude du notaire Henri Desjardins, rue Victoria, s'installa dans la bâtisse du « Pionnier », rue Champlain. Quand en novembre 1904 M<sup>e</sup> L.-N. Champagne est nommé juge de la Cour supérieure de Québec, M<sup>e</sup> Rainville lui succéda comme associé de M<sup>e</sup> T.-P. Foran. Et pendant quatre ans encore il rédige régulièrement son journal qui jouit d'une popularité bien méritée.

En 1908 M<sup>e</sup> Bourbeau Rainville succède au magistrat J.-T. Saint-Julien à la cour du magistrat pour le district d'Ottawa, Terrebonne et Pontiac. Cette nomination met fin à sa carrière de journaliste.

« Le Juge Bourbeau Rainville fut le premier romancier de Hull. Dans le « Pionnier Canadien » il a publié en feuilleton son roman « Camille Mirecourt ». Il composa également un drame en vers « Dollard Des Ormeaux » qui fut bien accueilli par la critique. Après une longue maladie il mourut à Saint-Agathe des Monts le 23 septembre 1916 à l'âge de 43 ans. »

Le « Spectateur » d'Ernest Cinq-Mars ne resta pas longtemps le seul journal de Hull, après la disparition du « Pionnier ». L'« Advance » qui avait été fondé en 1900 pour remplacer le « Dispatch » paraissait encore. En 1903 le typographe J.-A. Sinclair avait fait entendre la « Voix du Peuple » pendant quelque temps. Deux ans plus tard J. Montminy, avec le notaire Henri Desjardins la fit entendre pendant quelques mois.

En 1910, l'« Interprovincial », un bi-hebdomadaire, publié à 12, rue Leduc, publie quelques numéros. L'année suivante le D<sup>r</sup> J.-U. Archambault fonde le premier « Progrès de Hull » qui ne survécut pas longtemps. En 1917 c'est au tour de l'« Avenir de Hull », un tri-hebdomadaire, de

tenter, mais sans succès, l'aventure. Quant au « Spectateur » le notaire Edgar Laberge parvient toujours à le faire survivre.

Sept ans plus tard — en 1924 — le D<sup>r</sup> Sylvio Lafortune de la Pointe-Gatineau, avec Wilfrid Lavigne, Joseph Jolicoeur, Gérard Saint-Jean et Victor Masson, fonde le « Progrès de Hull ». En 1930 l'ancien député Aimé Guertin, avec M<sup>e</sup> Alexandre Taché et Edgar Boutet, fonde l'« Observateur » qui fut publié pendant environ dix-huit mois.

Aujourd'hui le « Progrès de Hull » est le seul survivant des trente journaux qui ont été publiés à Hull depuis 1873.

#### ALPHONSE LUSIGNAN

L'« Écho de la Gatineau » ne fut, en somme, qu'un divertissement littéraire d'un petit groupe d'écrivains d'Ottawa et de Hull dont quelques uns passaient l'été à la Pointe-Gatineau à la fin du siècle dernier. En fondant ce petit journal en juillet 1889 Alphonse Lusignan ne se faisait d'ailleurs aucune illusion.

« Je fonde ce journal qui durera la saison », écrivait-il dans son « Propos d'entrée » du 6 juillet 1889. Et il ne se trompait pas puisque le journal ne vécut que trois mois à peine.

Et c'est dommage. Il faut vraiment regretter que Lusignan et sa petite pléiade d'écrivains n'aient pas eu l'appui financier d'un mécène qui eût assuré la publication de cet intéressant journal littéraire.

En le fondant Lusignan avait eu un double but: « faire lire tous mes coparoiissiens, disait-il, et ... m'amuser ». Et il ajoutait: « Ce sera facile. Les collaborateurs ne me chargeront rien, depuis le maire jusqu'au curé. Je commence avec des articles de Sulte et de Sylvain: ce n'est qu'un prélude. D'autres écrivains se sont inscrits. Pas un sou à faire, pas un sou à perdre. Voilà une excellente condition d'affaires. »

L'université Laval de Québec conserve sur microfilm les neuf premiers numéros de cet intéressant petit journal dont les principaux collaborateurs étaient A. N. Montpetit, Louis-H. Taché, le D<sup>r</sup> A. Valade, F. R. X. Campeau, Benjamin Sulte, Ls-P. Sylvain, le poète William Chapman, Rémy Tremblay, N. Beauchemin, Napoléon Champagne, Édouard Aubé, Chevrier, Charette et Gauvreau. Nul mieux que Lusignan lui-même ne pouvait dire ce que devait être l'« Écho de la Gatineau ».

« À tout journal bien né, écrivait-il dans son « Propos d'entrée », il faut une déclaration de principe. Le mien déclare donc qu'il ne se mêlera jamais de politique. Il y a assez d'autres fléaux, y compris les maringouins comme disent nos gens. De la sorte j'aurai la paix et le bon vouloir général. »

Et il précise « L'Écho de la Gatineau s'abstiendra de soulever les deux hémisphères, ne fera pas d'incursion dans le domaine de la diplomatie, laissera les politiciens sociaux de côté, ni ne parlera de dogme, ni de théologie, mais il ne mourra pas un chat dans le village que le public le saura. C'est sa mission, sans grâce d'état. »

Lusignan, avocat et fonctionnaire fédéral était au surplus un journaliste de carrière. Né le 27 septembre 1843 à Saint-Denis (Comté de Saint-Hyacinthe) il était, comme son ami Médéric Lanctôt, le fils d'un patriote de 1837 qui avait pris part à la journée de Saint-Denis. Au séminaire de Saint-Hyacinthe il termina ses études classiques à l'âge de quinze ans. Après trois ans de théologie au séminaire de Québec il se lança dans le journalisme politique. — Il n'avait pas encore 25 ans et il avait déjà collaboré à la « Tribune » (dont il était le rédacteur adjoint à 20 ans), à la « Nation », au « Journal de Saint-Hyacinthe », à l'« Union », au « Pays » et à l'« Union Nationale ».

Il n'a que vingt-et-un ans à peine et déjà il est l'un des dirigeants de la jeunesse libérale de Montréal qui s'oppose au projet de la Confédération. « Je faisais du droit chez Doutre, écrivait-il plus tard, et du journalisme avec Lanctôt et Laurier au « Pays ».

En 1865 cette exhubérante jeunesse: Charles Laberge, L. O. David, Wilfrid Dorion, Rodolphe Laflamme, Wilfrid Laurier, Médéric Lanctôt, Joseph Doutre... fonde l'« Union Nationale » dont Lanctôt et Lusignan sont les principaux rédacteurs.

Lusignan rédige contre le projet de la confédération un manifeste que Médéric Lanctôt fait signer dans des réunions publiques partout dans la province. Au lendemain des élections de 1867 les esprits s'apaisent. Les adversaires de la Confédération, devant le fait accompli, abandonnent la lutte.

Le « Pays » ayant suspendu sa publication Lusignan se fait recevoir avocat et va exercer sa profession à Saint-Hyacinthe. Les élections de 74 ayant porté le parti libéral au pouvoir Sir Aimé Dorion fait venir à Ottawa le jeune avocat Lusignan qui devient son secrétaire particulier.

Alphonse Lusignan que nous nous plaisons de compter parmi les anciens journalistes de Hull et de la région était un écrivain de talent. Son œuvre capitale: « Fautes à corriger — une chaque jour », publiée à Québec en 1890, témoigne de son souci de bon parler français. On lui doit aussi « coups d'œil et coups de plume » recueil d'articles de journaux publié à Ottawa en 1884. À vingt-et-un ans, il avait publié à Montréal, l'« École militaire à Québec » et un « Recueil de chansons canadiennes et françaises ».

Il est mort à Ottawa le 5 janvier 1892 et n'était âgé que de 48 ans et trois mois à peine. Mort prématurée, certes, d'un homme de grands mérites à bien des égards. Alphonse Lusignan fut, surtout, un parfait gentleman et un écrivain de talent et d'une grande probité.

## MONSIEUR JOSEPH JOLICOEUR, SEUL SURVIVANT DES QUATRE FONDATEURS DU PROGRÈS DE HULL, NOUS RACONTE SA VIE \*



JOSEPH JOLICOEUR

Né à Hull le 24 janvier 1897, j'ai fait mes études au Collège Notre-Dame et j'ai commencé à travailler au magasin A. E. Rea le 2 juillet 1913, alors que je n'avais que seize ans.

Quoique j'eusse obtenu une bourse de trois ans pour étudier à l'Académie de La Salle, j'ai préféré continuer à travailler au magasin A. E. Rea, à ce moment-là le plus gros magasin à rayons d'Ottawa. C'est aujourd'hui l'immeuble Daly, en face du Château Laurier.

En cet été de 1913, j'étais garçon de bureau dans le département de publicité. À la fin de l'été, ma mère m'avait recommandé de cesser de travailler afin de prendre une courte période de vacances avant de retourner en classe. Le travail chez Rea me fascinait tellement que j'ai décidé de ne pas retourner à l'école.

Cinq ans plus tard, en 1918, je devenais gérant de la publicité chez Rea. Je préparais les annonces de notre maison pour les journaux anglais de la capitale qui étaient, à ce moment-là, au nombre de trois. Il y avait l'*Ottawa Journal*, l'*Ottawa Citizen* et l'*Ottawa Free Press*. Ce dernier fut absorbé par l'*Ottawa Journal* en 1930. Il y avait aussi, à cette époque, *Le Temps* ainsi que *Le Droit*, journaux français d'Ottawa.

En 1920, le magasin Rea devenait le magasin Daly. M. H. J. Daly, président du troisième plus gros magasin à rayons de Toronto, le magasin Murray-Kay, acheta le magasin A. E. Rea.

Puisqu'Eaton's et Simpson's avaient leurs catalogues français, M. Daly me demanda de venir à Toronto pour prendre la direction du catalogue français de cette importante maison. Cependant, ne voulant pas quitter Hull, je démissionnai de chez Daly. Mais deux mois plus

\* (NDLR) Cet écrit a été taillé par l'actuel rédacteur à même le texte de l'entretien réalisé par l'ancien rédacteur, M. Jean-Claude Boulton.

tard, le gérant-général de M. Daly, le capitaine W. P. Grant, me demandait de reprendre mon poste de directeur de la publicité chez lui. Cette offre comprenait une intéressante augmentation. J'acceptais. Je suis demeuré chez Daly jusqu'à ce que cet immeuble soit vendu au gouvernement fédéral vers 1922.

Après la vente du magasin Daly, je prenais quelques semaines de vacances. On m'offrait un poste au journal *Le Droit*, en publicité. Par contre, *Le Courrier Fédéral*, un hebdo d'Ottawa, me demandait de prendre la direction de la publicité.

Parce que j'avais déjà deux amis qui travaillaient au *Courrier Fédéral*, Victor Masson, le contremaître de la composition, et Wilfrid Lavigne, le contremaître des presses, j'ai décidé d'aller travailler au *Courrier Fédéral*.

C'est avec Masson et Lavigne que l'idée m'est venue en 1923, de fonder un hebdo à Hull.

Le 14 mars 1924, paraissait le premier numéro du *Progrès de Hull*. Nous étions quatre fondateurs: Wilfrid Lavigne, Victor Masson, Gérard St-Jean et moi-même. Les débuts ont été très pénibles. En peu de temps, deux de nos associés, Messieurs St-Jean et Lavigne ont quittés *Le Progrès*, croyant qu'il n'y avait aucun avenir dans ce domaine.

Lors de la première livraison, nous avons travaillé toute la nuit, jusqu'à six heures du matin, afin de faire paraître le journal. Des copains tels qu'Alexis Caron, Rosaire Heyendal et Arthur Séguin nous donnèrent un coup de main. Au petit matin, tout étant fini, nous nous sommes étendus par terre sur des cartons et nous avons dormi quelques heures.

Victor Masson et moi, avons acheté les parts de Lavigne et St-Jean. Nous devenions ainsi les co-propriétaires du journal. Malheureusement, M. Masson mourut en 1931. Nous avons, lui et moi, une entente verbale à l'effet que le survivant achèterait les parts de l'autre au prix déterminé par notre auditeur, M. Richard Boulton, un concitoyen de haute intégrité en qui M. Masson et moi avions une confiance absolue.

En 1931, je devenais, à toute fin pratique, le seul actionnaire du *Progrès de Hull*. Nous avons fait cadeau de quelques actions à nos plus dévoués collaborateurs, tel que le Dr Sylvio Lafortune, notre rédacteur, M. Richard Boulton, assistant au rédacteur, et M. Jean-Charles Dessaint. Ces quelques actions leur avaient été donné à titre honorifique, en guise de remerciements pour les services qu'ils nous avaient rendus.

Les débuts avaient été difficiles. Nous avons acheté le nécessaire pour imprimer un journal. Une partie de ces achats fut faite à crédit, échelonnée sur plusieurs années. Mais nous n'avons jamais manqué à nos paiements.

Quoique nous nous étions fixés un salaire hebdomadaire, il arrivait souvent, je dirais même trop souvent, en 1924, que nous finissions la

semaine avec un salaire d'environ cinq dollars chacun. Vous comprenez pourquoi deux de nos associés ont dû abandonner durant les premières années de notre journal. Heureusement, Victor Masson était un homme très courageux. On a été bien patient à cette époque, et cette patience nous a finalement valu quelque chose.

À cette époque, nous avions six employés: deux linotypistes, deux pressiers et deux compositeurs. Nous devions leur verser en salaire, à chaque semaine, une somme d'environ \$250.

Durant les premiers mois, notre revenu principal venait des annonces du journal. Une fois notre clientèle établie, notre département d'impressions prit de l'ampleur. Pour tenter d'arriver dans nos affaires, nous sommes allés voir le Dr Fontaine qui était en 1925, notre député au fédéral, afin d'obtenir les travaux d'impressions pour la confection des listes électorales. Ayant obtenu ce contrat, et bien, on a commencé à voir ce que c'était que la couleur d'un dix dollars. L'année suivante, on nous a promis les listes électorales de l'élection de 1926 à la condition que l'on devienne journal Libéral. C'est ce que l'on fit; devenir journal Libéral n'était pas, à prime abord, contre nos principes, puisque Masson et moi, nous étions des Libéraux. C'était monnaie courante à l'époque d'agir ainsi.

À nos débuts, on distribuait gratuitement notre journal dans un de quatre secteurs de l'île de Hull; nous alternions chaque semaine. Nous n'avions pas alors les moyens de couvrir toute la ville à chaque semaine. Mais, à la suite d'une campagne de souscription de deux mois, nous réussissions à augmenter notre tirage. En 1925, nous tirions à 4,000 et à 4,500 exemplaires.

Le docteur Sylvio Lafortune fut notre premier rédacteur. Il occupa ce poste, à titre bénévole, de 1924 à 1927. M. Marc Marchessault, qui avait fait un stage au *Droit*, pris la relève de 1927 à 1932. Il fut notre premier rédacteur à plein temps. Edgar Boutet est devenu notre rédacteur de 1932 à 1940. Ensuite, de 1940 à 1952, Paul Cusson, qui avait une excellente plume, assumait les responsabilités du rédacteur. De 1952 à 1971, Edgar Boutet reprenait le poste de rédacteur. Même si M. Boutet occupait depuis quelque temps le poste de greffier-adjoint à l'Assemblée législative à Québec, il nous envoyait régulièrement ses textes jusqu'à sa mort, survenue en 1971.

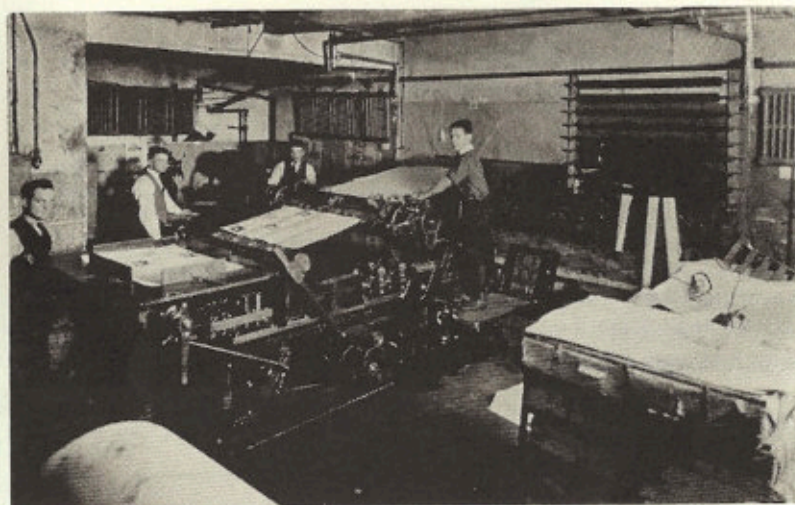
En 1931, nous devenions propriétaire de trois autres journaux; *La Gazette de Maniwaki*, *Le Courrier de Papineau* et *La Tribune d'Argentuil*. L'impression de ces trois hebdomadaires se faisait dans nos ateliers, à Hull.

Vers 1958-1959, nous avons vendu *La Gazette de Maniwaki* à M. Laurent Lauriault, qui était notre agent à Maniwaki. Il revendit le journal à son tour, cette fois-ci à un syndicat de Maniwaki. Nous avons vendu *Le Courrier de Papineau* en 1965. Ce journal disparaissait

un an plus tard. Nous avons nous-même discontinué la publication de *La Tribune d'Argenteuil* vers 1956-1957.

En décembre 1972, le bureau de direction du *Progrès de Hull Ltée* décidait de cesser la publication de son journal hebdomadaire. Cette importante décision fut prise à cause de l'ampleur toujours croissante que prend depuis plusieurs années son Département de Travaux d'Impressions. Nous avons donc décidé de concentrer tous nos efforts dans ce domaine.

L'hebdo *Le Progrès de Hull* fut publié pendant 48 années. Sa dernière édition fut publiée le 7 décembre dernier. Nous avons la ferme conviction que notre journal a contribué sa large part au développement gigantesque de notre ville. Il fut toujours au service de sa ville.



Cette photographie représente la première presse utilisée par *Le Droit* (1913). C'est une Hoe. Cette presse était déjà très ancienne lorsque ce journal en fit l'acquisition.

Photo: Archives du journal *Le Droit*

*Le Musée de l'Outaouais*

La Société historique de l'ouest du Québec, fondée en mars 1966, a été chargée par la Commission de la capitale nationale d'administrer et de développer le Musée de l'Outaouais, à compter du 1<sup>er</sup> mai 1969.

La partie la plus ancienne du bâtiment qui abrite ce musée, du côté du pont Alexandra (mieux connu sous le nom du pont interprovincial), a probablement été construite pour Christiana, fille de Philémon Wright, et occupée par son beau-frère Christopher Webb, vers 1838. L'autre partie, du côté est, date de 1840. L'ensemble a donc près de 130 ans d'existence.

**PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
DE L'OUEST DU QUÉBEC**

- Asticou*, cahiers nos 1 à 8 ..... 25¢ chacun  
*Asticou*, cahier no 9 ..... 50¢  
Edgar Boutet, *Le bon vieux temps à Hull*, Tome I, Les Editions  
Gauvin, 1971, 165 p. .... \$2.75  
Edgar Boutet, *85 ans de théâtre à Hull* ..... \$1.50  
Jacques Gouin, *William-Henry Scott ou Le destin romanesque et  
tragique d'un rebelle de 1837*, Hull, Société historique de  
l'ouest du Québec, 1972 ..... \$1.50

**En préparation:**

Edgar Boutet, *Le bon vieux temps à Hull*, Tome II et Tome III.

## LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC

Succédant à la Société historique du nord de l'Outaouais (1935-1938), la Société historique de l'ouest du Québec s'est fixé dès le début de sa fondation les objectifs suivants:

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous ouvrages, documents et objets se rattachant de près ou de loin à l'histoire de la région outaouaise;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des corps publics de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs, et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers périodiques le résultat de ses travaux, et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les divers organismes représentatifs de l'outaouais québécois dans le domaine toponymique et touristique.

La Société historique de l'ouest du Québec exerce son activité surtout dans les cinq comtés suivants du Québec: Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle et Papineau. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du territoire québécois.

---

*Abonnement à la revue :*

\$5.00 par année

Veillez adresser votre chèque ou mandat de poste à:

Monsieur le Trésorier  
Société historique de l'ouest du Québec  
C.P. 7  
Hull (Québec)

**Prix : \$1.50**